



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 / 2016





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 / 2016



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015 / 2016**





Le mot
de la
Directrice

L'INJA est un établissement public administratif, établissement d'enseignement spécialisé, de 220 femmes et hommes, soit 185 ETP, au service d'élèves et de familles en difficulté, chargés de l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs à la prise en charge de ce type de public vulnérable du fait de son handicap.

Cette année encore, l'INJA a pris en charge de façon personnalisée et pluri-professionnelle des élèves et des familles, dont certains nouveaux suite à une procédure d'admission. Tout au long de l'année, l'INJA a œuvré en faveur de l'amélioration de son inscription dans le monde de la déficience visuelle et du handicap en général. Les équipes de professionnels ont travaillé en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires : l'Education nationale, et notamment la mission académique pour la scolarisation des élèves en situation de handicap (MASESH du rectorat de Paris), tous les établissements scolaires partenaires, les MDPH, la Direction du ministère des affaires sociales qui assure sa tutelle : la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), l'Agence régionale de santé (ARS), les autres établissements et services d'enseignement spécialisés ou sociaux et médico-sociaux prenant en charge des élèves déficients visuels ou présentant d'autres handicaps, notamment notre homologue l'INJS : Institut national des jeunes sourds, les services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation de tous les départements de la région parisienne, ainsi que tout un ensemble de partenaires publics, notamment associatifs, œuvrant dans le champ du handicap visuel, y compris dans le milieu médical.

Ces partenariats visent avant tout à permettre aux professionnels de s'adapter à la situation de chaque élève et de chaque famille, en leur offrant les prises en charge scolaire, éducative, médicale et paramédicale, en locomotion et aide à la vie journalière dont ils ont besoin. Des sorties extra scolaires et voyages scolaires sont également proposés à tous les élèves.

Comme vous le constaterez en lisant ces lignes et en observant les photos, l'INJA est un établissement qui vit, qui vibre, et où les enfants rient et s'amuse pendant les temps récréatifs, comme dans tous les autres établissements accueillant des élèves. C'est un établissement très attachant que j'ai eu l'honneur de diriger durant 3 ans.

Florence LIANOS

Sommaire



1

L'INJA,
l'accompagnement
personnalisé des
jeunes aveugles et
déficients visuels

1/a

Données générales
d'activité
8

1/b

L'activité
par service
16

2

L'INJA,
des professionnels
au service
d'élèves

2/a

Les ressources
humaines
52

2/b

La vie
institutionnelle
56

3

L'INJA,
un modèle de prise
en charge pluri-
professionnelle

3/a

La procédure
d'admission
60

3/b

Des prises en
charge multiples
62

3/c

Le partenariat
et la communication
64





L'INJA,

l'accompagnement personnalisé des jeunes
aveugles et déficients visuels

L'accompagnement assuré par l'INJA des jeunes aveugles et déficients visuels est de plus en plus personnalisé : au niveau scolaire d'abord, les élèves bénéficient d'emplois du temps et de rythmes scolaires adaptés, avec y compris la possibilité de bénéficier d'un enseignement à distance avec le CNED, au niveau éducatif, médical, paramédical, autonomie et locomotion, prises en charge de nature et de durées variables en fonction des besoins.

1/a

Données générales d'activité



Nombre d'élèves

Depuis 2011, l'effectif total est relativement stable, avec une amorce de baisse depuis 2015, comme en témoigne le tableau des effectifs totaux présenté ci-dessous.

La répartition des effectifs scolarisés in situ ou dans le service SAAAS est stable (un peu plus d'un quart).

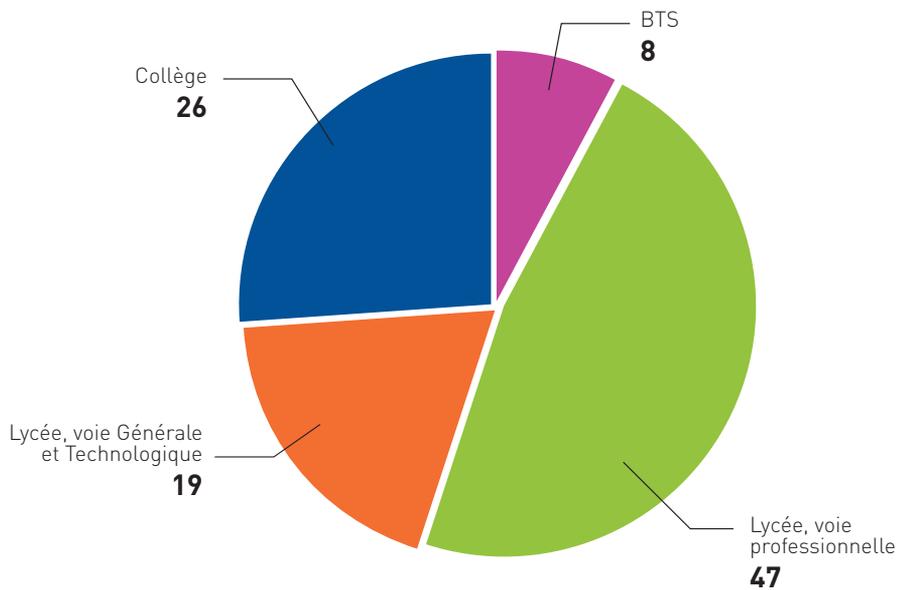
ANNÉE SCOLAIRE	2011/2012		2012/2013		2013/2014		2014/2015		2015/2016	
INJA intra-muros	124	72 %	117	71 %	120	70 %	115	74 %	111	72 %
INJA SAAAS	48	28 %	47	29 %	51	30 %	40	26 %	42	28 %
TOTAL	172		164		171		155		154	

Nombre de classes et d'élèves par classe en 2015/2016

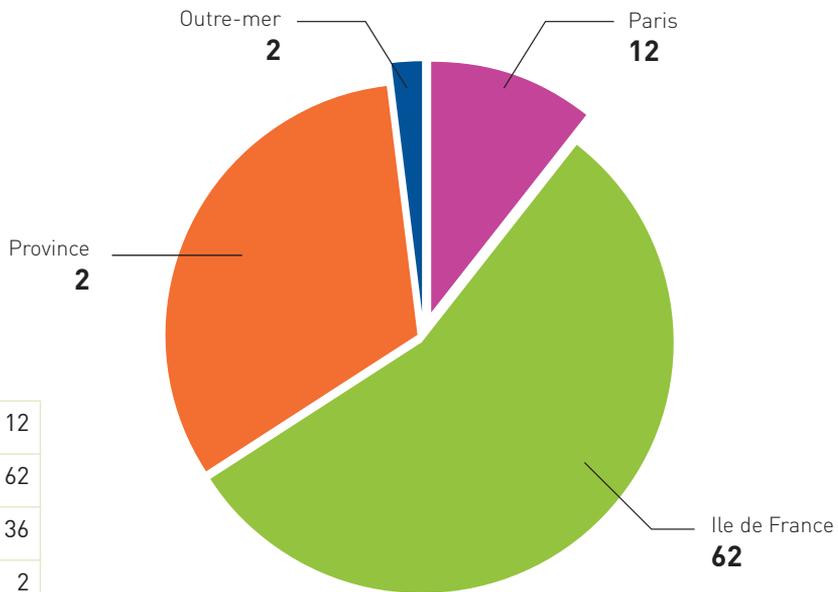
CLASSES	½ PENS.	INTERNE	NBRE D'ÉLÈVES	TOTAUX
CP	1		1	
CE1	7		7	
CM1		4	4	
CM2	4	5	9	
TOTAL ÉLÈVES EN PRIMAIRE				21
6 ^e	4	7	11	
5 ^e	1	4	5	
4 ^e	2	5	7	
3 ^e générale	5	5	10	
3 ^e prépa pro	2	1	3	
TOTAL ÉLÈVES EN COLLEGE				36
2 ^{de}	12	13	25	
1 ^{re}	2	10	12	
Terminale	1	5	6	
TOTAL ÉLÈVES EN LYCÉE				43
CDPro		6	6	
AF	3	3	6	
TOTAL AUTRES				12
TOTAUX	44	68		112

Répartition des élèves de l'INJA suivis par le SAAAS dans les différents établissements en 2015/2016

ÉTABLISSEMENTS	CLASSES	DP	INTERNE	NE	TOTAL
ÉCOLE					
	CP-CM ²			0	0
COLLÈGE					
10					
Collège Buffon	6 ^e	1			
	4 ^e	3	2		
	3 ^e	2			
Cours Thérèse Chappuis	4 ^e		1		
Collège La Grange aux belles	3 ^e	1			
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE					
10					
Cours Thérèse Chappuis	2 ^{de}		1		
	Tale L		1		
Lycée Carnot	2 ^{de}	1			
Lycée Auguste Renoir	2 ^{de}	1			
Lycée Molière	1 ^{re} L		1		
Lycée Claude Monet	1 ^{re} S	1			
Lycée Dorian	1 ^{re} STI2D		1		
	Tale STI2D		1		
Lycée Louis Armand	Tale STMG	1			
Lycée Buffon	2 ^{de}	1			
LYCÉE PROFESSIONNEL					
18					
Lycée Edgar Quinet	2 ^{de} Vente		1		
	2 ^{de} GA	1			
Lycée Beaugrenelle	2 ^{de} ARCU		1		
	2 ^{de} Commerce		1		
	1 ^{re} Commerce		1		
	Tale ARCU		1		
Lycée Notre -Dame	2 ^{de} ASSP	1			
Lycée Saint-Nicolas	2 ^{de} SEN		1		
	Tale GA		1		
Lycée Corbon	2 ^{de} Commerce	1			
Lycée Albert de Mun	1 ^{re} GA		1		
Lycée Carcado Saisseval	1 ^{re} ASSP		1		
Lycée Gustave Eiffel	Tale GA		1		
	Tale ARCU		1		
Lycée Elisa Lemonnier	Tale Esthétique-cosmétique		1		
Lycée Jacques Monod	Tale SPVL		1		
INJS	CAP Horticulture	1			
Lycée Abbé Grégoire	Tale ARCU	1			
POST BAC					
3					
Lycée Léonard de Vinci (92)	BTS AG PME/PMI	2			
Lycée Gustave Eiffel (92)	BTS Communication	1			
TOTAL ÉLÈVES SAAAS		20	21		41



L'origine géographique des élèves



Paris	12
Ile de France	62
Province	36
Outre-mer	2
TOTAL	112

Les résultats aux examens

EXAMENS	INSCRITS	ADMIS	REFUSÉS	TAUX DE RÉUSSITE
BAC S (élèves in situ)	4	3	1	75 %
BAC ES (élèves in situ)	2	2		100 %
BAC ES (candidat extérieur)	1	1		100 %
BAC STI2D à DORIAN	1	1		100 %
BAC STMG à Louis Armand	1	1		100 %
BAC PRO GA à G. Eiffel	1	1		100 %
BAC PRO GA à Saint-Nicolas	1	1		100 %
BAC PRO Esthétique à E. Lemonnier	1		1	0 %
BAC PRO ARCU à Beaugrenelle	1	1		100 %
BTS AG PME PMI à Léonard de Vinci (92)	1	1		100%
BTS AG PME PMI à Gustave Eiffel (92)	1	1		100%
BAC PRO ARCU à Abbé Grégoire	1	1		100%
BAC PRO SPVL à J. Monod	1	1		100%
TOTAL POUR LES LYCÉES	17	15	2	88%

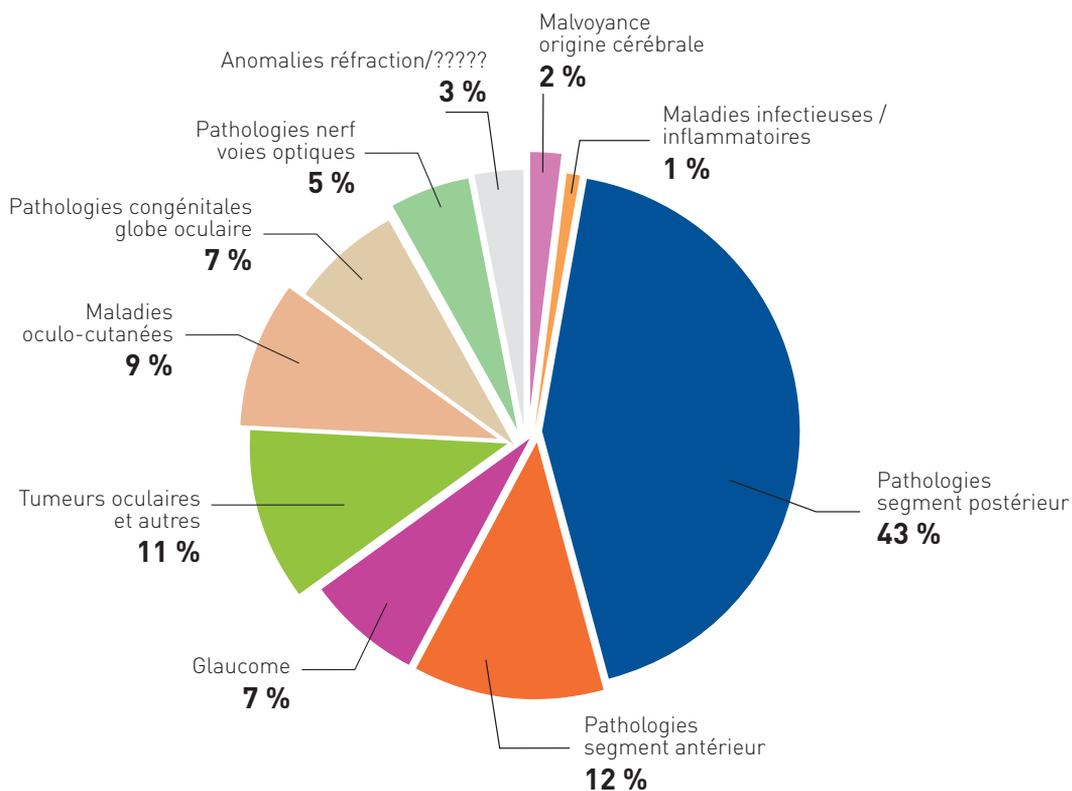
Diplôme National du Brevet (élèves in-situ) – Série Générale	7	7	0	100%
Diplôme National du Brevet (élèves in-situ) – Série Professionnelle	4	4	0	100%
Diplôme National du Brevet (élèves en inclusion) – Série Générale	2	1	1	50%
TOTAL POUR LE COLLÈGE	13	12	1	92%

TOTAL GÉNÉRAL	30	27	3	90%
----------------------	-----------	-----------	----------	------------

Le profil médical des élèves

Les enfants et les jeunes accueillis à l'INJA sont tous déficients visuels, certains sont non-voyants, d'autres plus ou moins mal voyants. La répartition des différentes pathologies oculaires s'établit comme suit :

Pathologies oculaires



Presque la moitié des élèves présente une malvoyance selon les critères de l'OMS :

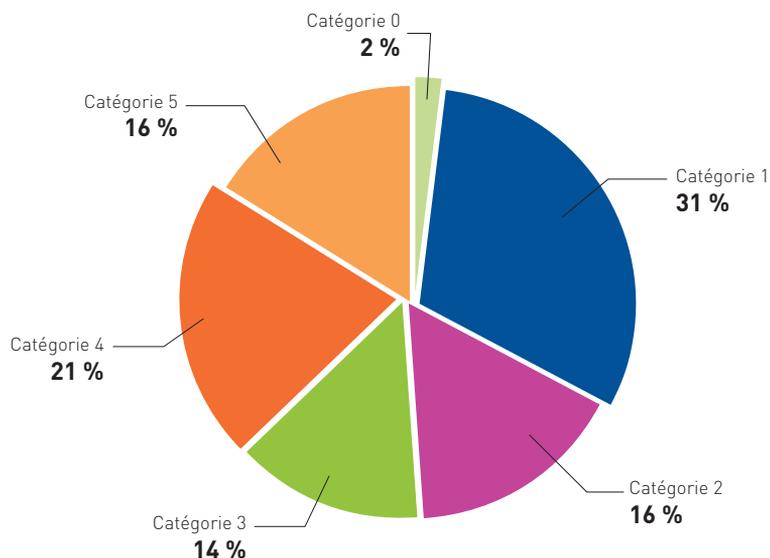
- catégorie 0 : 3
- catégorie 1 : 48 (31 %)
- catégorie 2 : 22 (16 %)

Seulement une minorité des jeunes accueillis à l'INJA sont atteints d'une cécité totale :

- catégorie 5 : 24 (16 %)

Cette répartition reste inchangée par rapport aux années précédentes.

Classification OMS de la malvoyance



- Classification OMS (basée sur l'acuité visuelle de loin avec la meilleure correction mesurée sur le meilleur œil ou avec les deux yeux) :

Catégorie 5 : cécité totale

Catégorie 4 : cécité légale

- acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 1/50 mais perception lumineuse préservée

Catégorie 3 : cécité légale

- acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 1/20 et supérieure ou égale à 1/50

Catégorie 2 : amblyopie

- acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 1/10 et supérieure ou égale à 1/20

Catégorie 1 : amblyopie

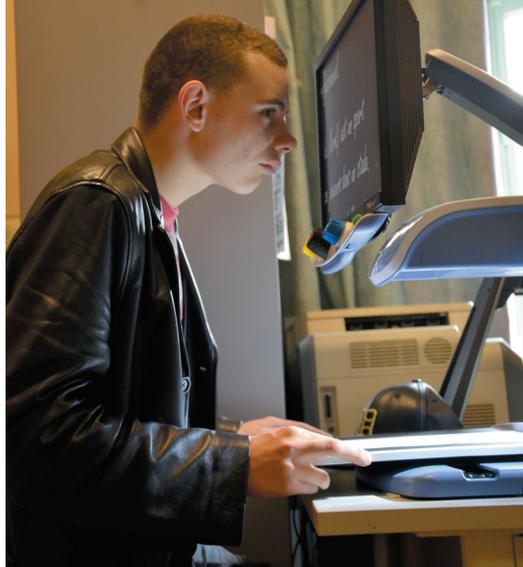
- acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 3/10 et supérieure ou égale à 1/10 avec champ visuel d'au moins 20°.

Catégorie 0 : acuité visuelle binoculaire corrigée supérieure à 3/10

Les pathologies associées

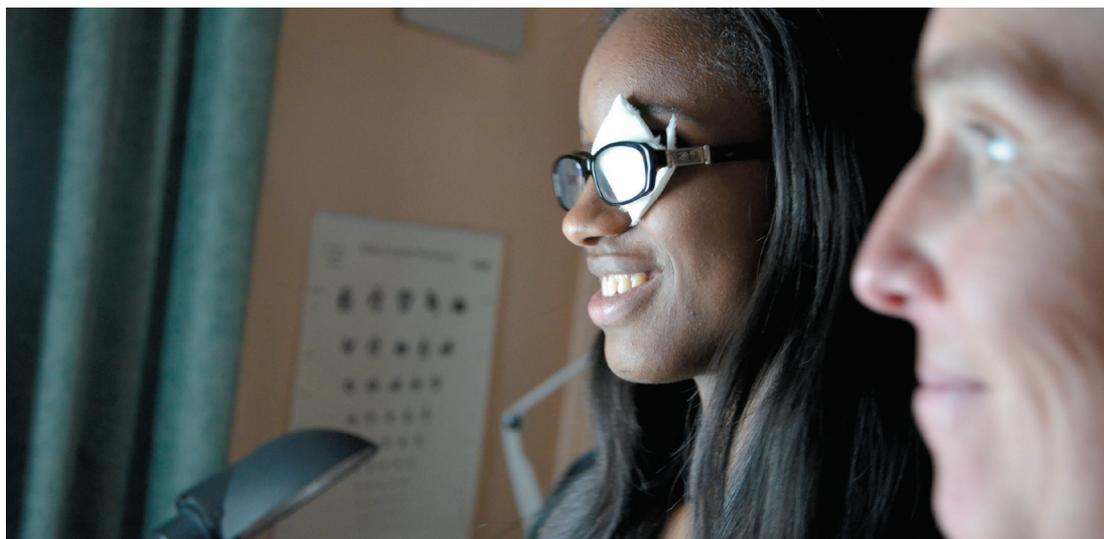
Les pathologies associées sont fréquentes et de nature diverse. Elles peuvent être liées au handicap visuel, par exemple dans le cadre d'un syndrome génétique ou de maladies tumorales :

- pathologies ORL diverses avec ou sans handicap auditif (6,5 %) ;
- pathologies neurologiques à l'origine de séquelles de nature et d'intensité variables, liées à des tumeurs, des états infectieux ou traumatiques (10,0 %) ;
- autres pathologies associées concernant les troubles des conduites alimentaires, les pathologies métaboliques et hormonales, des syndromes polymalformatifs ou des rechutes de cancer (17,5 %) ;
- troubles cognitifs chez environ un tiers des élèves comme la dyslexie, la dysorthographe, la dysphasie ou les troubles spécifiques des activités numériques.



Plusieurs jeunes présentent une déficience auditive associée. La répercussion de cette double déficience complique la compensation efficace des pertes sensorielles. La situation de ces jeunes nécessite la mise en place d'un projet individualisé afin d'analyser au mieux l'intrication de cette double déficience et de leur proposer des moyens de compensation adaptés.

Les pathologies associées nécessitent des soins quotidiens prodigués à l'INJA et de nombreuses consultations externes dont l'organisation et la gestion sont le plus souvent à la charge de l'équipe soignante du service médical de l'Institut. De fait, l'évaluation de ces jeunes est essentielle et requiert une approche pluridisciplinaire visant à faire accepter un éventuel handicap non visuel (cognitif, de langage, psychologique...) par la famille et à trouver la solution d'orientation la plus adaptée possible.



1/b

L'activité par service



Le service des enseignements

Le service des enseignements met en œuvre le volet scolaire du projet individuel de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune majeur, qui est formalisé dans le contrat de séjour.

Il dispense les enseignements aux élèves, non-voyants et mal voyants, scolarisés au sein des classes de l'Institut, de la grande section de maternelle à la terminale séries L, ES, S, en section professionnelle d'année complémentaire (AC) et d'accord-facture (AF).

Les professeurs mettent en œuvre les programmes du ministère de l'Education nationale.

Ils préparent les élèves à la passation des examens nationaux :

- diplôme national du brevet (DNB) à la fin de la classe de 3^e et de la classe d'année complémentaire,
- baccalauréat séries ES, L, S, à la fin de la classe de terminale,
- diplôme d'accordeur de piano pour la classe de formation professionnelle.

Dans les classes de formation musicale et instrumentale, les professeurs préparent les élèves à la passation des examens de solfège et d'instrument. Les soutiens musicaux accompagnent les élèves dans la réalisation de leur travail personnel.

Dans leurs disciplines respectives, les professeurs assurent le suivi individuel des élèves et procèdent, chaque trimestre, à l'évaluation de

leurs acquis. Cette année, le logiciel PRONOTE est devenu accessible à toutes les familles.

L'année 2015-2016 a été une année de préparation des personnels aux évolutions majeures de la rentrée 2016. L'opportunité d'une modification simultanée de l'organisation pédagogique du collège et du renouvellement des contenus d'enseignement dans le cadre de la scolarité obligatoire, tout comme le lancement du grand plan numérique pour l'éducation, ont imposé la mobilisation et l'engagement de tous pour créer les conditions du changement.

Cette année a permis aux équipes enseignantes et éducatives et à chaque professionnel de l'Institut de s'approprier l'ensemble des évolutions en cours et de faire leurs ambitions affichées.

En particulier, le projet pédagogique mis en œuvre à la rentrée 2016 a permis de construire les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), en s'appuyant sur les innovations pédagogiques développées par les enseignants à l'échelle de la classe et de l'établissement pour répondre aux difficultés scolaires.



Le SAAAS

Le Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (SAAAS) intervient auprès des enfants et adolescents qui sont inscrits dans les établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat de l'académie de Paris et suivent une scolarité à l'école primaire, au collège, au lycée dans les voies générale, technologique et professionnelle et les filières post-bac.

Le SAAAS est placé sous l'autorité de la directrice des enseignements.

L'affectif comprend 1 coordinatrice à temps plein, 6 professeurs de l'INJA (pour l'équivalent de 1,7 ETP) et 4 éducateurs spécialisés (4 ETP), une secrétaire à temps plein et une surveillante de vie scolaire (0,5 ETP).

Le SAAAS apporte, d'une part, l'ensemble des moyens de compensation du handicap (prises en charge en locomotion, en activités de la vie journalière), de développement de la vision fonctionnelle, d'apprentissage des techniques palliatives, d'autre part, les soutiens pédagogiques adaptés. Il assure la mise à disposition des matériels et équipements spécialisés.

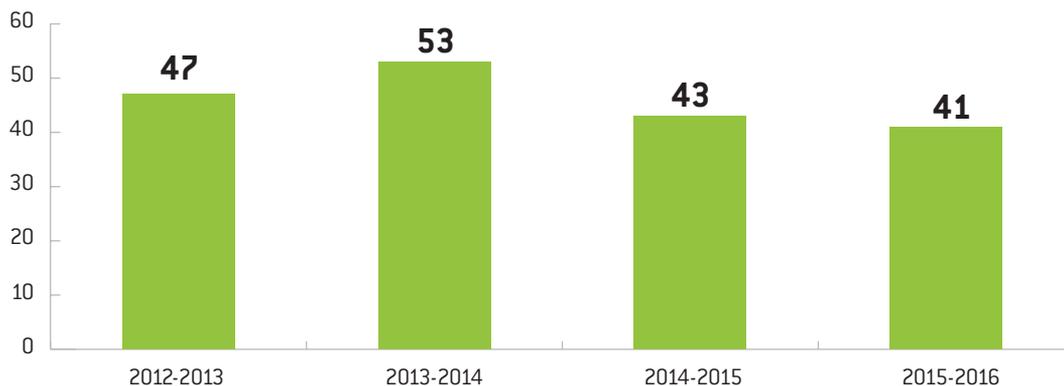
Pour chaque élève suivi par le SAAAS, est défini un projet individuel d'accompagnement (PIA).

Ce projet est réévalué, une ou deux fois par an, lors des commissions d'évaluation technique.

En 2015-2016, les élèves du 1^{er} cycle du 2nd cycle et leurs familles ont été invités à participer aux travaux des commissions d'évaluation technique semestrielles et associés plus étroitement à l'évaluation et l'actualisation de leur projet individuel d'accompagnement, avec l'ensemble des professionnels (professeurs principaux, AVS, chefs d'établissement, infirmière scolaire...).

Le SAAAS participe également dans les établissements scolaires, aux réunions des équipes de suivi de scolarisation (39 ESS), et prend part à l'évaluation et à l'actualisation des projets personnalisés de scolarisation des élèves suivis par le SAAAS.

Effectifs élèves SAAAS



Cette année, 29 élèves ont bénéficié de l'aide d'un Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) dans leurs différents établissements d'accueil (cf. point 1a) données générales d'activité).

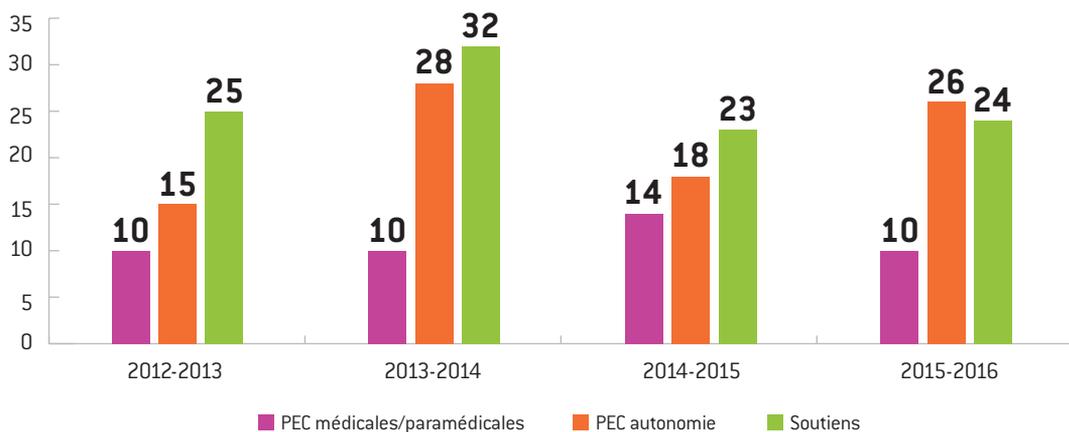
Chaque élève scolarisé en milieu ordinaire suivi par le SAAAS, bénéficie de l'accompagnement d'un binôme composé d'un professeur, dit professeur accompagnant, dispensant par ailleurs, des cours aux élèves scolarisés in situ et d'un éducateur spécialisé référent affecté au SAAAS.

Le binôme professeur accompagnant-éducateur référent a pour mission d'assurer, pour chaque jeune, un accompagnement adapté et un suivi régulier, de vérifier sa bonne intégration dans l'établissement où il est accueilli, de veiller à relever les dysfonctionnements ou incompréhensions possibles, de proposer et de mettre en œuvre les corrections nécessaires. Le bon fonctionnement de ce binôme exige une coopération rigoureuse, une communication régulière et une cohérence d'intervention.

Chaque élève dispose de livres scolaires dans son outil de travail (braille intégral ou abrégé, gros caractères, numérique), et de transcriptions courtes, fournies, tout au long de l'année scolaire, par le département de transcription et de l'édition adaptée (DTEA), sous réserve de les demander huit jours à l'avance. Il bénéficie de prêts de matériel informatique adapté (ordinateur, esys, iris, esytime...) et des logiciels nécessaires à condition de fournir une assurance.

Pour ces élèves, 10 prises en charge médicales ou paramédicales, 23 en locomotion (hors bilans et évaluations) et 3 en AVJ ont été mises en place, 24 soutiens pédagogiques ou formations en bureautique dispensés.

L'inclusion est préconisée par le ministère de l'Education nationale, en tant que moyen d'insertion pour les élèves qui sont en capacité de s'y inscrire ; en particulier, elle représente pour les plus âgés un moyen facilitateur de la sortie de l'INJA. Cependant, elle exige de leur part, des efforts personnels, une capacité d'autonomie, d'organisation et une forte combativité.



Le service éducatif

Le service éducatif du 1^{er} cycle se compose de 6 éducateurs référents, 5 surveillants de jour, 7 surveillants et une éducatrice de nuit, sous la responsabilité d'un CTES.

L'effectif des classes en primaire (CP, CE1, CM1, CM2 A, CM2B) était de 21 élèves dont 10 internes, les groupe classes des 6^e-5^e étaient de 16 élèves, dont 6 internes, la 4^e avait un petit effectif de 6 élèves dont 4 internes et les deux classes de 3^e (prépra-pro et générale) avaient un effectif de 13 élèves parmi lesquels 6 internes.

Professionnel de la relation, l'éducateur spécialisé s'inscrit dans une démarche globale qui prend en compte les besoins psychoaffectif, socio-familial et scolaire des jeunes.

Le mode d'accompagnement, à savoir une classe pour un éducateur référent, a été maintenu.

Cette notion d'adulte référent donne des repères aux jeunes et crée la base d'une relation de confiance, condition sine qua non d'un accompagnement éducatif structurant.

Une nouvelle salle d'activités a été inaugurée pour les tout-petits, et leur a permis de bénéficier d'un espace différencié de celui des collégiens, espace qu'ils ont très rapidement investi.

Les éducateurs se montrent attentifs aux familles et au respect de leur fonction parentale. C'est pour cette raison qu'au-delà des moments formalisés comme les journées « Portes ouvertes », ils font en sorte d'établir un lien de proximité par des contacts réguliers, en proposant un mode de

communication ad hoc. De manière générale, les familles ont manifesté leur satisfaction sur les échanges et la transmission des informations.

L'internat est un lieu de vie et de socialisation par excellence. La vocation nationale de l'institution fait qu'on y accueille depuis un certain temps de très jeunes enfants qui habitent en lointaine banlieue parisienne ou qui viennent de province. Dans ce lieu, les élèves internes apprennent à s'émanciper de leurs parents, à être autonome, à construire leur sociabilité et à respecter les règles collectives.

L'étude surveillée est encadrée par les surveillants et les éducateurs. Elle est très utile et même nécessaire aux jeunes qui ne peuvent pas être aidés par leurs parents. En fonction des difficultés qu'ils rencontrent, des réponses adaptées sont données par l'organisation de petits groupes de travail ou une aide individualisée.

Les activités socioéducatives

Au-delà des moments partagés qui confortent la relation éducative, les activités (ateliers, sorties) sont un outil qui favorise la dynamique de groupe, la sociabilité, les découvertes, la culture et la connaissance de l'environnement.

Ateliers et sorties

Sorties musées

Dans nos « offres éducatives » régulières, nous privilégions la culture, un des fondements de l'intégration sociale qui est le but fixé par l'INJA dans son projet d'établissement.



Atelier-Théâtre

Pour la septième année consécutive, 7 jeunes des deux cycles ont participé à cet atelier mené avec l'appui de la compagnie de théâtre « La fabrique des petits hasards ».



Sortie foot

Grâce à la ville de Paris, des élèves de l'INJA ont eu le privilège d'assister à un match de la coupe d'Europe en juin 2016.



Atelier-cuisine

Chaque mercredi, l'éducateur qui a initié cet atelier fait voyager les jeunes à travers le monde par le goût et les saveurs en confectionnant alternativement un dessert de différents pays.



Atelier jardinage,

Dédié aux tout-petits, c'est un support pertinent pour la découverte et la sensibilisation à la nature. « En retournant la terre et en creusant les trous pour semer leurs fleurs les jeunes ont découvert qu'il y a avait de la vie sous terre, (des vers de terre), ce qui les a fascinés » (Le surveillant des primaires).



Événements

Les Bikers

La 24^e édition du Toy-Run. Depuis plus de deux décennies, c'est toujours un événement phare, très apprécié par les élèves. Participation: une trentaine de jeunes des deux cycles et leurs parents.



La fête de fin d'année

Radio-crochet, un des moments clés de la fête de fin d'année.



Le service éducatif du second cycle se compose de 6 éducateurs référents, 3 surveillants de jour et 10 surveillants de nuit, sous la responsabilité d'un CTES.

La réflexion menée a permis de mieux définir l'articulation entre les temps pédagogiques et les temps éducatifs en repensant l'organisation géographique du cycle. Des contrats de chambre tant au dortoir qu'au bateau ont précisé les droits et des devoirs des élèves internes. Il en a été de même pour les demi-pensionnaires. Ces contrats sont des points d'appui tant pour les professionnels que pour les jeunes.

Associer les familles est une nécessité. La difficulté pour les jeunes du second cycle est qu'une fraction significative d'entre eux est majeure. À ce titre, ils sont « acteurs de leur devenir ». L'éducateur référent et le CTES ont une réflexion permanente prenant en compte cette dimension, dans leur approche éducative.

Les élèves en inclusion scolaire internes sont suivis à partir de 19h par les éducateurs et les surveillants du second cycle. Ils s'inscrivent pleinement dans la vie du cycle.

En 2015 – 2016 le second cycle était composé :

- d'une classe de seconde à projet en 2 ans,
- d'une classe de seconde
- d'une classe de première,
- d'une classe de terminale,
- d'une classe d'année complémentaire,
- d'une classe d'accord facture,
- de la permanence des intégrés.

Comme chaque année, les activités éducatives – sportives, culturelles et sorties – sont variées. Jeunes et éducateurs sont force de propositions.

Elles se font sur la base du volontariat ou sur la base d'un projet de groupe (une classe par exemple). Il y a eu de nombreuses sorties au cinéma, au théâtre, la visite de musées, du patrimoine.

Des activités utilisant un sport comme support se sont régulièrement tenues : piscine, patinoire, roller en sont des exemples parmi d'autres.

Les jeunes participent volontiers à ces différents loisirs, moment où ils peuvent partager avec des jeunes de leur âge (DV ou non), des moments de plaisir. Il y a eu des rencontres régulières autour du TORBALL, entre nos élèves et les élèves d'un lycée professionnel de Paris.

À chaque fois les jeunes ont participé avec enthousiasme à des compétitions d'athlétisme, de TORBALL,...



Un petit aperçu des sorties scolaires pour les 2 cycles

En plus des ateliers et sorties mentionnées ci-dessus, chaque classe a pu bénéficier d'une sortie scolaire organisée par ses enseignants, avec le concours des éducateurs.

Ainsi, pour l'année scolaire, 10 séjours ont été organisés en France et 2 à l'étranger.

LIEU	CLASSE
Centre de Montagne des Gnem – Pyrénées	Élèves de 1 ^{re}
Vulcania – Puy de Dôme	Élèves de 4 ^e
Normandie	Élèves de CM2
Découverte du poney et son environnement – Trégastel	Élèves de CE1
Séjour en roulotte – Bois le Roi	Élèves de 3 ^e
Classe Verte – Limoges	Élèves de CM1 et CM2
Critérium de Torball – Besançon	Élèves de 2 ^{nde} /Cdpro/3 ^e
Challenge nature – Saint- Mihiel	Élèves de 2 ^{nde}
Critérium de natation – Besançon	Élèves de 4 ^e /5 ^e /6 ^e /CM2
Découverte de la mer – Villers sur Mer	CD pro
La Worcester Academy – Londres – Angleterre	Terminale S et Terminale ES
Londres	Classe de CM2

Séjour à Limoges dans la Haute-Vienne avec les CM1/CM2



Séjour des CD-PRO à Villers-sur-Mer, près de Deauville, dans le Calvados



Séjour en Angleterre – Classe de Terminale – 28/02 au 06/03/2016



Séjour de la classe de CP à Trégastel dans les côtes d'Armor, mars 2016



Le service social

Le service social s'adresse aux élèves de l'établissement et aux élèves scolarisés en milieu ordinaire suivis par notre service SAAAS, ainsi qu'à leurs familles. Il a pour mission d'informer, conseiller, orienter et aider l'élève et sa famille dans leurs diverses démarches sociales et administratives.

Il participe également à la prévention, à la protection des mineurs en danger ou susceptibles de l'être et a par exemple transmis 4 informations préoccupantes aux services départementaux de la protection de l'enfance concernés, durant cette année scolaire.

L'assistante sociale travaille avec des partenaires externes tels que : les MDPH, (48 dossiers MDPH ont été suivis par l'assistante sociale cette année), les services sociaux de secteur, les structures adaptées à la déficience visuelle, CAF, ASE, CROUS...

Elle participe aux réunions de réseau des assistantes sociales spécialisées dans la déficience visuelle tous les trimestres. Pendant l'année 2015-2016, elle a accompagné 112 élèves au total.

Les demandes formulées lors des entretiens physiques et/ou téléphoniques sont diverses :

- informations sur les droits,
- problème administratif (obtention d'un titre de séjour, mise à jour de la sécurité sociale...),
- problème familial,
- demande d'aides financières,

- problème de logement (demande d'intervention pour l'obtention d'un logement adapté à la composition familiale et au handicap visuel),
- demandes d'ouverture de droits aux allocations,
- accompagnement dans la constitution des dossiers MDPH (attribution d'une carte d'invalidité, de l'AEEH, de l'AAH, d'une carte de stationnement; demande de financement de matériel informatique adapté ou d'aide optique; demande d'orientation en formation professionnelle de type CFRP à l'AVH, Guinot, Forja...),

- demande de séjours de vacances accueillant de jeunes déficients visuels. Dans ce cadre, l'assistante sociale travaille en étroite collaboration avec la colonie « Grillons et Cigales ». Cette année, 5 jeunes sont partis en vacances par ce biais.

La visite à domicile (VAD) est un outil de travail important pour l'assistante sociale, qui peut grâce à cela acquérir une vision réelle des conditions de vie de la famille, facilitant ainsi son travail de prévention et de protection. Durant l'année scolaire 2015-2016, l'assistante sociale a fait 4 visites à domicile.

Le service autonomie

La locomotion

L'effectif était de 3 instructeurs de locomotion. L'instructeur de locomotion accompagne le jeune individuellement dans sa démarche vers davantage d'autonomie dans ses déplacements,

l'objectif étant de l'amener à prendre conscience de ses capacités et de ses limites (qui pourront évoluer dans le temps pour certaines d'entre elles), afin qu'il puisse se déplacer avec aisance et sécurité.

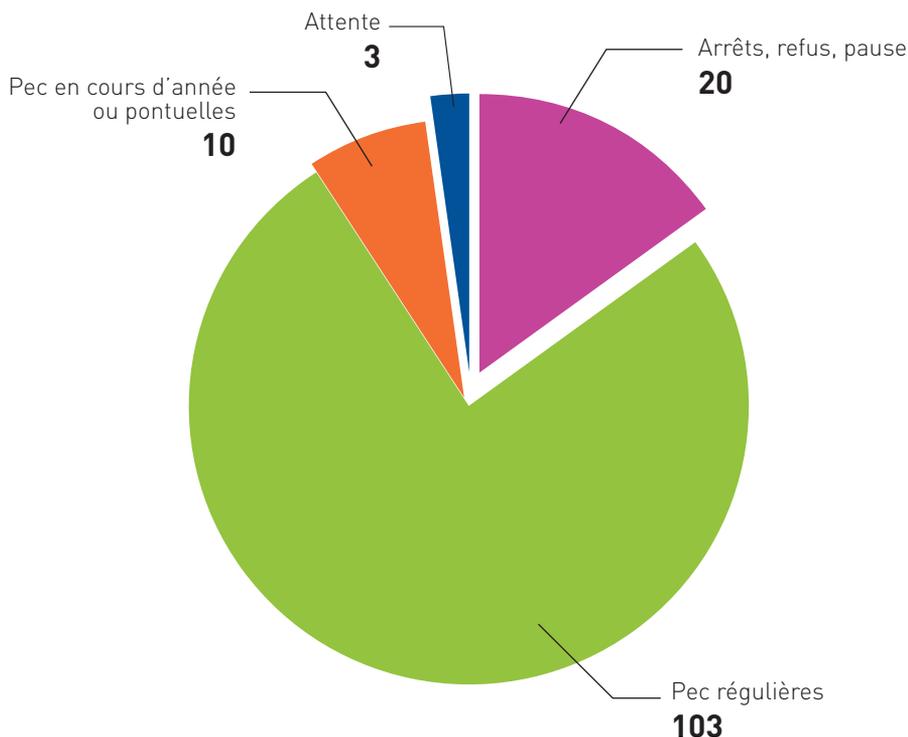
Pour cela, l'instructeur dispose d'un ensemble de techniques, de méthodes et d'un savoir-faire spécifiques et propose au jeune un travail global :

- apprendre à découvrir, comprendre et gérer son environnement avec toute la disponibilité et l'effort que cela peut demander,
- apprendre les techniques spécifiques, chercher les aides techniques appropriées à chacun et apprendre à les utiliser,
- transposer les acquis en d'autres lieux,

- accepter de remettre en cause des idées ou des modes de fonctionnement établis, accepter de se confronter à des situations difficiles et d'affronter ses propres peurs et/ou limites.

- 20 élèves étaient autonomes en début d'année.
- 135 élèves (sur 155) étaient repérés comme ayant besoin d'une prise en charge suite aux évaluations de septembre.
- 113 ont pu être pris en charge (dont 95 tout au long de l'année).
- 7 sont devenus autonomes durant l'année.
- Seuls 3 sont restés en attente en fin d'année.

Locomotion



Un groupe hebdomadaire de locomotion/psychomotricité a été animé par 2 instructrices de locomotion et 2 psychomotriciens auprès de 8 petits (CE2) afin d'introduire les bases du déplacement en lien avec toutes les notions corporelles.

Les sensibilisations de professionnels, en interne ou externe : chauffeurs de taxis, compagnons du voyage, établissements scolaires, INSHEA, IFSI, etc., ont été reconduites.

Le service a participé au « Mois Extra-ordinaire », manifestation organisée par la ville de Paris afin de sensibiliser le public au handicap, en collaboration avec l'AVH. Les professionnels ont accueilli quelques stagiaires.

Visite du Métro

Comme tous les ans, deux visites du métro ont eu lieu afin d'aborder les points de sécurité et d'explorer une rame à l'arrêt. Cette visite s'effectue en collaboration avec le service accessibilité de la RATP.



Les Activités de la Vie Journalière (AVJ)

L'effectif en AVJ était de 3 instructeurs. Un quatrième professionnel récemment formé a rejoint l'équipe des instructeurs en AVJ en fin d'année scolaire, afin de répondre aux demandes croissantes des jeunes.

Les instructeurs continuent à privilégier dès la rentrée scolaire les demandes des nouveaux élèves et des élèves prioritaires. Une attention particulière a été maintenue sur le suivi des élèves du primaire.

Répartition des élèves accompagnés selon les effectifs scolaires :

	ÉLÈVES
Primaires	11
Collège	20
Lycée	10
AF	2
SAAS	4
TOTAL	47

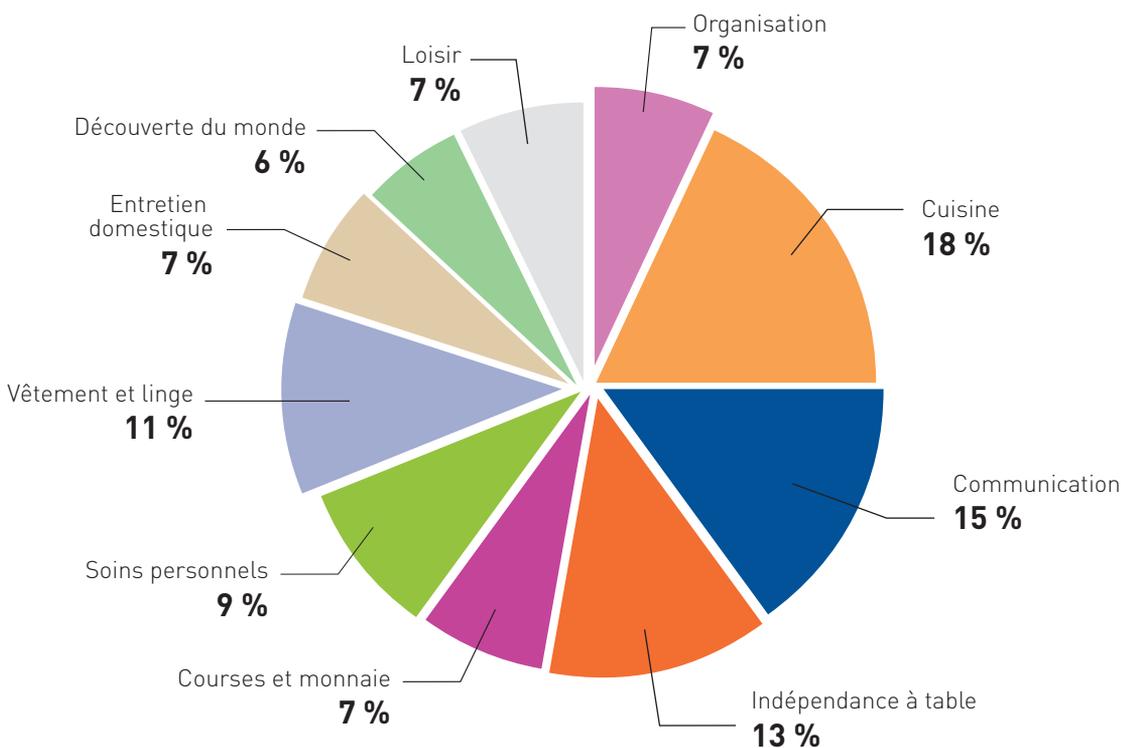
47 élèves suivis dont 13 en prises en charge deux fois par semaine

Différents domaines d'AVJ travaillés :

Les AVJistes ont poursuivi leurs différentes interventions : auprès de la FAF dans le cadre de la formation des Instructeurs en AVJ, auprès du CNEFEDS dans le cadre de la formation

d'enseignants spécialisés, auprès du SIDVEM dans le cadre de la formation d'enseignants spécialisés pour la musique, et ont accueilli des stagiaires et de nombreux autres partenaires.

Domaines travaillés

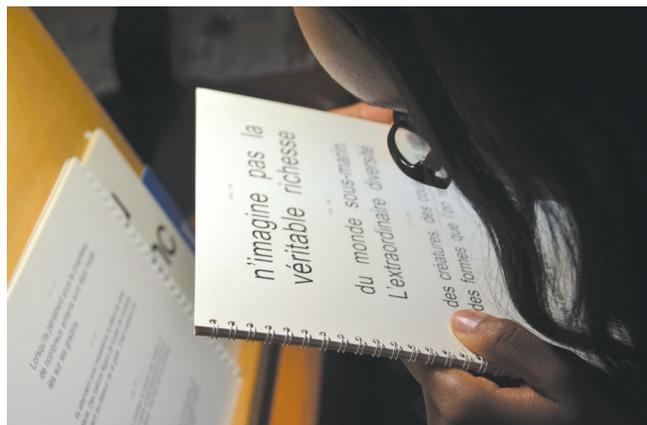


Le service médical

L'équipe du service médical est composée de :

- 1 médecin chef de service, ophtalmologiste (0.7 ETP)
- 1 médecin généraliste (0.4 ETP)
- 1 médecin pédopsychiatre (0.5 ETP)
- 2 infirmières (2 ETP)
- 1 agent technique (1 ETP)
- 2 psychologues cliniciens (1.6 ETP)
- 1 neuro-psychologue (0.2 ETP)
- 4 orthoptistes (1.85 ETP).
- 3 orthophonistes (1.6 ETP)
- 3 psychomotriciens (1.55 ETP)
- 1 diététicienne (0.2 ETP)
- 2 surveillants de nuit (vacataires)

Elle est à la disposition des élèves scolarisés à l'INJA ou en intégration, **en lien avec les familles**. Elle est disponible pour **écouter, expliquer, conseiller et coordonner les différentes actions de soins médicaux et paramédicaux**. Elle assure sous prescription médicale bilans et prises en charge (en individuel ou en groupe), avec pour but d'aider le jeune à utiliser de façon optimale ses capacités visuelles, ses capacités d'apprentissage et de socialisation (rééducation en basse-vision, orthophonie, psychomotricité, soutien psychologique, bilan neuropsychologique, accompagnement diététique).



Le service médical est un service pluridisciplinaire. Il est composé de 22 professionnels le plus souvent à temps partiel (13,6 ETP). Plusieurs changements de personnes ont eu lieu pendant l'année scolaire 2015-2016.

Depuis l'année scolaire précédente, les réunions d'équipe de suivi de scolarisation (ESS) ont été mises en place pour chaque élève à l'INJA. La présence du service médical à ces réunions est indispensable et nécessite une organisation stricte. Pour faciliter l'échange des informations, le chef de service a établi en lien avec son équipe et pour chaque élève, une fiche pratique (accessible à tous les professionnels concernés en version papier et électronique) et une fiche de synthèse destinée au médecin de la MDPH. Ces réunions d'ESS demandent un temps de préparation important mais facilitent beaucoup le contact avec les familles, présentes lors de la réunion. Le service médical participe également aux journées, aux commissions d'admission, et aux nombreuses réunions relatives à la situation des élèves outre les ESS.

Données d'activité :

CONSULTATIONS OPHTALMOLOGISTE	CONSULTATIONS MÉDECIN GÉNÉRALISTE	CONSULTATIONS PÉDOPSYCHIATRE	VISITES D'ADMISSION
<p>n = 182</p> <p>dont 40 RV d'admission service médical</p> <p>dont 3 RV d'admission service d'aides aux familles</p>	<p>n = 122</p> <p>dont 18 RV familiaux</p> <p>dont 19 RV d'admission</p>	<p>n = 138</p> <p>dont 46 RV familiaux</p> <p>dont 21 RV d'admission</p>	<p>n = 43</p> <p>n = 40 service médical</p> <p>n = 3 service d'aide aux familles</p>

Le nombre des **soins infirmiers** réalisés au sein de l'établissement reste très élevé. Les élèves fréquentent beaucoup l'infirmerie pour se reposer (alitement de quelques heures à plusieurs jours) :

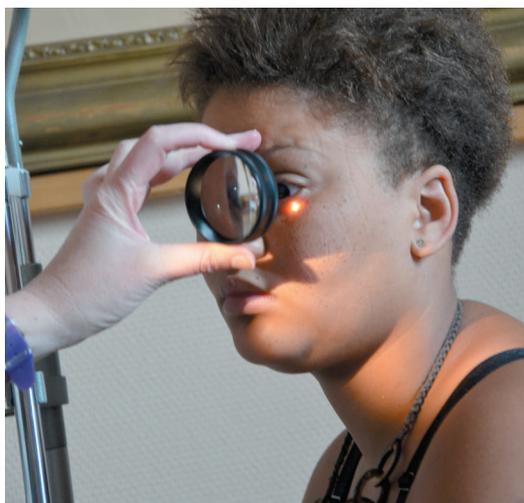
- 4802 soins réguliers (le chiffre le plus haut observé depuis notre statistique)
- 3231 soins ponctuels (ce chiffre continue à baisser et est deux fois moins élevé qu'en 2011-2012)
- 710 repos à l'infirmerie (le chiffre est légèrement moins élevé qu'en 2014-2015)

- 107 dispenses d'activité sportive (chiffre variable depuis le début de notre statistique mais avec une hausse en 2012-2013).

Proportion d'élèves ayant bénéficié d'une prise en charge :

- 25,48 % en psychomotricité (en individuel et en groupe),
- 26,0 % (n = 40) en basse vision (orthoptie),
- 39 % (n = 60) en suivi psychologique (suivis ponctuels et réguliers),
- 15,6 % (n = 24) en suivi diététique.

	BILANS RÉALISÉS ¹	PRISES EN CHARGE EFFECTUÉES
Orthophonie	23	39 ^{2,3}
Psychomotricité	14	48 ^{2,3}
Orthoptie / basse vision	90	40 ⁴



1. Ne donnent pas toujours lieu à des prises en charge par la suite
2. Certains élèves ont pu bénéficier d'une prise en charge individuelle et en groupe
3. Certains élèves ont pu bénéficier d'une prise en charge 2 fois par semaine
4. Hebdomadaires ou une semaine sur deux

Le service de documentation et de transcription

Le centre de documentation et d'information (CDI)

L'**effectif** du CDI est composé de trois agents : 2 documentalistes et 1 aide-documentaliste. Les **missions** du service consistent en l'accueil des élèves et professionnels de l'INJA pour des recherches, lectures sur place et emprunts d'un fonds documentaire du secteur scolaire (littérature, manuels, périodiques, usuels), disponible sur différents supports : en imprimé (noir standard), caractères agrandis, braille intégral et abrégé avec schémas et dessins en relief, numérique et audio. Les lecteurs peuvent aussi mettre en application leurs cours de bureautique : visionner des documentaires sur Internet et accéder aux ressources électroniques auxquelles le service est abonné.

Le CDI est doté d'un espace de travail et de lecture et d'appareils de lecture et d'outils logiciels adaptés en accès libre :

- 8 places de lecture avec tablette inclinable et éclairage individuel LED à tiges flexibles pour orienter la lumière ;
- 4 postes informatiques équipés de plage braille et des logiciel DBT, Jaws et Zoomtext ;
- 2 lecteurs Victor Reader pour la lecture d'œuvres audio aux formats Daisy et MP3 ; 1 télé-agrandisseur Vocatex avec changement de contrastes, sélecteur de colonnes, navigation dans le texte par mot ou par phrase, lecture vocale instantanée, accélération de la vitesse de lecture ;

- 1 machine à lire Easyreader, scanner et lecteur MP3 pour accéder à des documents standard ;
- 1 machine Perkins ;
- 1 imprimante pour le braille, 2 pour le noir ;
- 1 photocopieur pour copie de documents exploités au CDI et agrandissement.

Les élèves qui disposent d'une clé USB vérifiée par la documentaliste de permanence peuvent utiliser les postes informatiques et sauvegarder leur travail en toute autonomie.

Le CDI a assuré régulièrement l'**accueil du public**, même si le taux de fréquentation a pâti d'heures de fermeture du fait de l'absence d'un agent du mois de mars à la fin de l'année scolaire : 3500 visiteurs, soit 28 % de moins que l'année scolaire dernière.

L'**accueil de classes** a également été organisé avec les enseignants pour des séances de lecture, de prêts, et de vie de classe. Des enseignants et leur classe ont effectué des recherches sur les ressources électroniques, en particulier avec les CD Pro et l'utilisation de « Courrier international » de Vocale Presse. Chaque mardi, les élèves de CP-CE1 sont venus avec leur enseignante pour des séances d'emprunt de livres et parfois de lecture. Les ouvrages tactiles mis à disposition de tous attirent de plus en plus les publics. Le Service d'aide aux familles est venu ponctuellement emprunter des livres et présenter le CDI, aux parents venus en visite à l'INJA avec leur enfant. Cela leur a permis de voir un autre service de l'INJA et surtout de découvrir la possibilité de lire autrement.

Cette année le **fonds documentaire**, outre les ouvrages scolaires et parascolaires indispensables, a été enrichi de livres audio pour la lecture loisir et de périodiques qui contribuent à l'enrichissement culturel ses élèves et sont des ressources pour leurs recherches mais aussi un divertissement pour la lecture loisir : Cosinus, Arkeo junior, Ma petite revue, Courrier international et Sciences humaines.

À ces ressources s'ajoutent des ressources électroniques en accès payant : le dictionnaire de langues Lexibase-Collins (Français, Anglais, Espagnol, Italien) et 2 encyclopédies, Universalis et Universalis junior qui fournissent des informations contrôlées et fiables, très utilisée pour les recherches documentaires. Les contenus textuels et iconographiques synthétiques de ces encyclopédies sont très appréciés. À noter que l'abonnement comprend un accès nomade qui permet aux membres du personnel de l'INJA qui le souhaitent d'y accéder depuis le domicile.

L'utilisation des ressources et matériels en salle de lecture a augmenté : 262 usagers contre 205 l'année dernière. En matière de **lecture sur place**, les CD audio restent très demandés et toujours autant par le primaire et le 1^{er} cycle ; les plus grands utilisent plutôt les outils informatiques et les imprimantes. Le visionnage de documentaires sur internet a permis de susciter l'intérêt de certains jeunes élèves à qui les documentalistes ont proposé de « *l'écoute documentaire* ». Ce qui est diffusé par « National Geographic », l'émission « C'est pas sorcier », ou France 5 par exemple rencontre un franc succès. **L'utilisation des outils**, imprimantes, embosseuse et machine Perkins, est en nette augmentation.

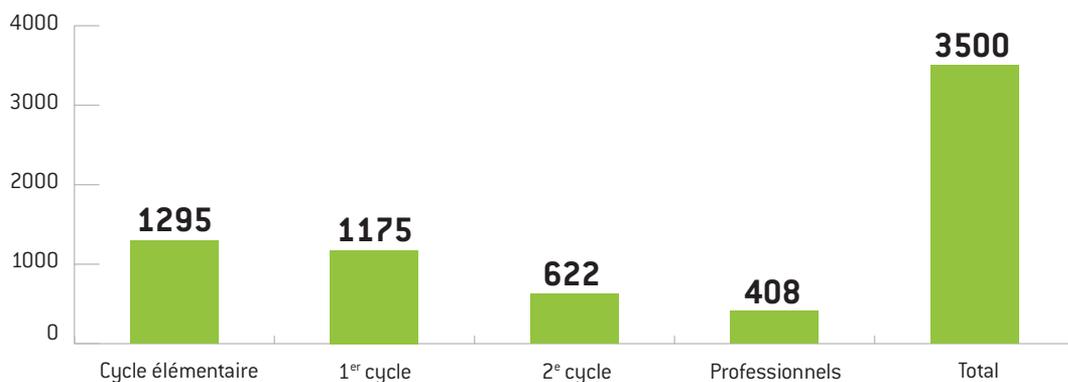
La lecture individuelle s'est développée cette année : 396 emprunteurs contre 136 l'année

passée. L'incitation à la lecture de la part des enseignants et des documentalistes par des conseils avisés a contribué à augmenter ce chiffre.

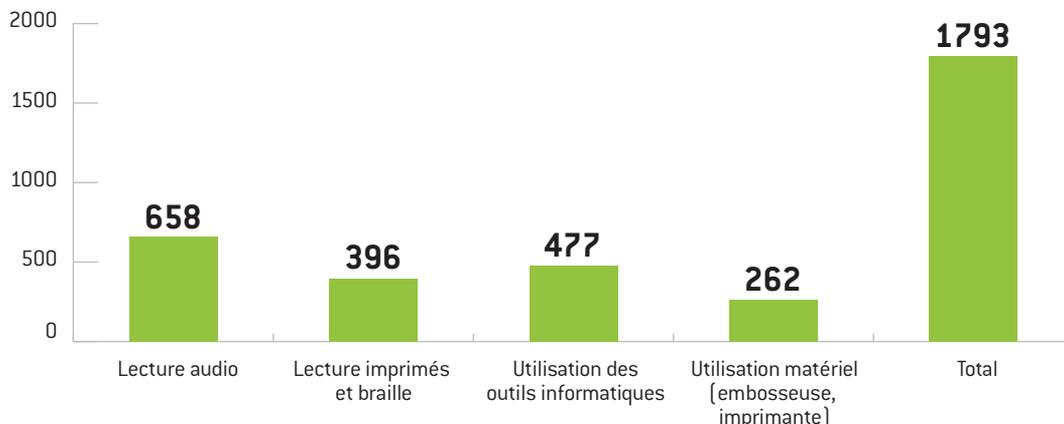
Les prêts collectifs effectués dans les classes à la demande des enseignants constituent une activité importante du CDI tout au long de l'année. Elle est particulièrement intense en début et fin d'année. En termes de distribution/récupération par le service, cela représente plus de 8500 volumes. La disposition des ouvrages représente plus de 2300 volumes in situ et 1980 volumes aux élèves en inclusion scolaire. Cette activité s'accroît avec l'augmentation de l'effectif des élèves en inclusion scolaire : 33 élèves dans des sections et niveaux différents, répartis dans 16 établissements à Paris et dans sa région. À noter que les prêts de manuels au format PDF pour les élèves malvoyants continuent d'augmenter.

Les missions du CDI ont été assurées, la politique documentaire mise en œuvre conformément au projet d'établissement. La situation est particulièrement tendue à la rentrée scolaire, elle pourrait être améliorée si les informations concernant les manuels à fournir, les effectifs par classe et les préconisations pour chaque élève in situ et en inclusion parvenaient plus tôt au service. Enfin, la commission numérique de l'INJA doit plus intégrer dans sa réflexion, la question des contenus documentaires pour permettre au CDI d'évoluer et de développer l'offre de ressources numériques à destination de ses usagers.

Fréquentation du public



Utilisation des ressources et matériels en salle de lecture



Le service de transcription

Le Département de la Transcription et de l'Édition adaptée (DTEA) est le service de transcription de l'INJA.

A ce titre, dans le cadre du SAAAS de l'INJA, le DTEA fournit aux élèves de l'INJA en inclusion scolaire les documents pédagogiques nécessaires au suivi de leur scolarité. Au cours de l'année 2016, 430 documents ont été fournis dans un délai moyen de 3 jours pour une trentaine d'élèves.

En outre, le DTEA effectue l'adaptation de documents administratifs pour l'INJA tel que ceux des différents conseils d'administration, des élections des divers collèges, etc...

Le DTEA est pourvu d'un atelier de reprographie qui réalise ces documents tant en braille qu'en édition ordinaire. Il réalise aussi des documents pour les enseignants et les autres services de l'établissement.

Dans le cadre de la Coordination Nationale de l'Édition adaptée (CNEA), le DTEA réalise l'adaptation de manuels scolaires. 3 manuels scolaires ont été réalisés durant l'année 2016.

Dans le cadre de l'exception aux droits d'auteurs

pour les publics empêchés de lire, l'INJA a obtenu les agréments 1 et 2 de la commission exception handicap. Il peut ainsi, à ce titre, demander aux éditeurs, par le biais d'une plateforme électronique d'échange de fichiers, gérée par la BNF (PLATON), les fichiers des ouvrages à transcrire.

Le DTEA réalise une édition en braille du journal des Enfants.

Deux agents du DTEA sont membres de la sous-commission de la CEBF pour la réforme du braille abrégé.

Le braille sur support papier est de moins en moins demandé. En effet, le nombre de commandes d'ouvrages au catalogue est équivalent à celui de 2015, qui était en baisse par rapport aux années antérieures. Les centres de transcription avec lesquels le DTEA est en relation font le même constat.

La priorité du DTEA est de fournir dans les délais impartis les documents pédagogiques demandés pour les élèves en inclusion scolaire. Pour promouvoir le braille, le DTEA se doit de proposer des documents braille sur un autre support que le papier. C'est pourquoi, dans la poursuite du

partenariat initié à la fin de l'année 2014 avec l'AVH pour la production de braille numérique à partir de fichier HTML, XML et versés sur PLATON dans le cadre des rentrées littéraires 2014, 2015 et 2016, les transcripteurs du DTEA se forment à l'adaptation de documents pédagogiques et de manuels scolaires sous format numérique.

La BDEA

Banque de données de l'édition adaptée.

Le service de la Banque de données de l'édition adaptée (BDEA) et du Comité national de l'édition adaptée (CNEA) est composé de 4 agents: deux documentalistes, un technicien de bases de données, un gestionnaire informatique.

La mission du service est de localiser et diffuser les références bibliographiques des documents adaptés et d'informer le public.

Le service a mené ses activités conformément à ses missions et objectifs: en répondant à la demande d'information du public, en améliorant la visibilité des fonds documentaires, en développant des partenariats et de nouvelles localisations, en enrichissant le catalogue de nouvelles références bibliographiques, en améliorant l'accès et l'accessibilité du site internet qui permet l'interrogation autonome et aisée des différents catalogues, en veillant au bon état de fonctionnement des bases de données du CCEA et des connecteurs interrogés à distance: les catalogues fédérés, et en mettant en œuvre grâce à un outil de gestion électronique des documents la mutualisation de ressources pédagogiques entre signataires de la charte de l'édition adaptée et la banque de données images.

L'animation du Comité national de l'édition adaptée se poursuit. A ce jour 96 organismes sont signataires de la Charte de l'édition adaptée. Au cours de l'année, plusieurs organismes ont pris contact avec le gestionnaire du CNEA pour devenir partenaire en 2017.

Un projet de référencement des ressources de l'association « le cartable fantastique », dont l'objectif est de faciliter la scolarité, prioritairement des enfants dyspraxiques, est à l'étude.

Les équipes BDEA et Platon (BNF) ont abouti grâce à des échanges fructueux et de qualité au partage de données de référentiels communs relatifs aux types et supports d'adaptation à intégrer sur Platon.

1. La recherche d'informations par le public s'effectue préférentiellement par le portail internet de la BDEA. Cette année, les recherches ont augmenté de 13 % (**287 945 recherches** pour 255 034 en 2015). Ces recherches ont été effectuées par **65 265 utilisateurs** contre 32 417 en 2015 soit **une augmentation de plus de 50 %**. L'interrogation des catalogues présente toujours des pics en hausse entre les mois de juin- juillet et septembre-octobre pour la préparation de la rentrée scolaire et représente **28 114 utilisateurs** pour 14 102 en 2015, soit **près de 50 % de plus** qu'en 2015. La demande du public par téléphone ou mail a **augmenté de 15 %** après une baisse de 8 % en 2015.

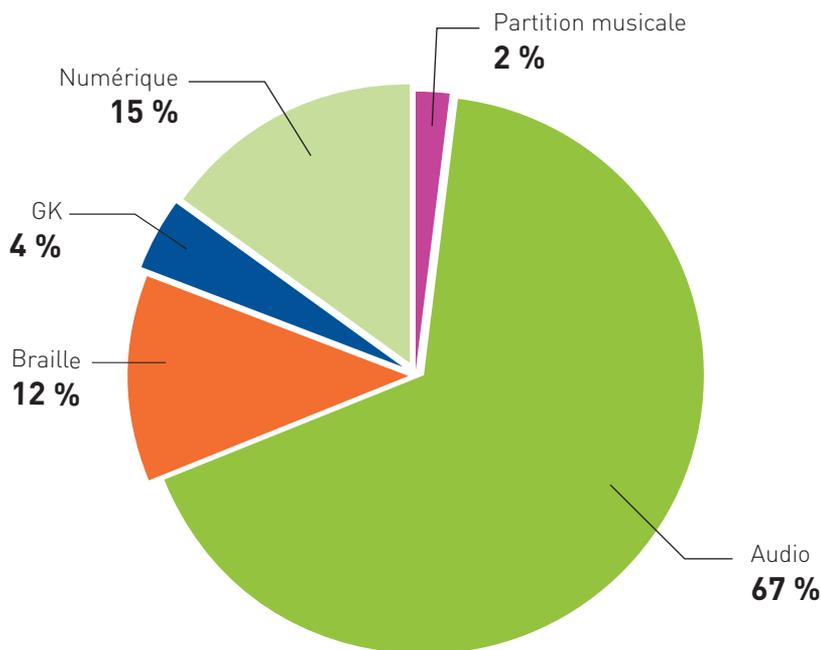
2. Les références bibliographiques signalées par la BDEA concernent 140 organismes, bibliothèques, éditeurs, transcripteurs indépendants de France principalement mais également de Suisse et de Belgique. Les données de **129 organismes** sont saisies et mises à jour par les documentalistes et **regroupées dans le CCEA**, catalogue collectif de l'édition adaptée; les données de **11 catalogues sont interrogées à distance selon différents protocoles** depuis le portail internet de la BDEA.

La BDEA signale au total 583 439 références bibliographiques (385 114 en 2015). Ce chiffre représente 74 617 documents signalés par les 129 organismes du CCEA et 508 822 par les 11 catalogues fédérés.

La répartition des documents par type d'adaptation signalés par la BDEA demeure difficile à établir avec précision, chaque organisme disposant d'un référentiel spécifique.

En tenant compte de cette donnée, le graphique suivant donne une idée de cette répartition. À noter **la prédominance des fonds Audio (67 %)**, au demeurant représentés à 50 % par l'ADV, Association des donneurs de voix.

BDEA – répartition des documents par type d'adaptation



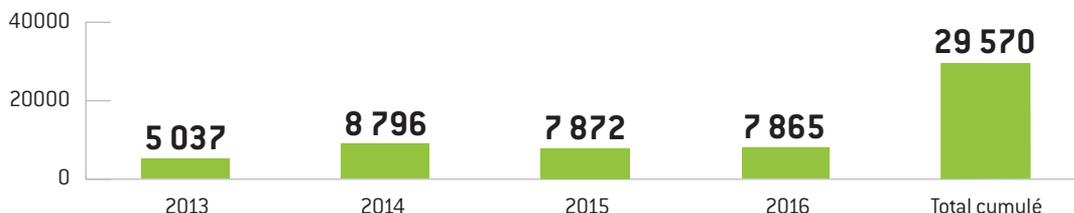
En revanche, les données du CCEA, étant saisies localement, permettent d'obtenir des statistiques précises. Le service, grâce aux relations suivies avec ses partenaires et les relances effectuées régulièrement, a pu alimenter le CCEA, qui s'est enrichi de 3864 nouveaux documents. Ces documents ont été déclarés par 53 organismes. Parmi ces partenaires, 23 signataires de la Charte du Comité national de l'édition adaptée ont utilisé la plateforme de déclaration en ligne mise à leur disposition sur le portail BDEA.

Par ailleurs, les fonds documentaires adaptés proposés par 8 Bibliothèques publiques, hors catalogues interrogés à distance, continuent

d'être mis à jour dans le CCEA. Cela représente 4810 titres.

3. La BDI, Banque de données d'images. C'est un projet initié par la BDEA avec la contribution de professionnels de l'INJA : enseignants, transcrip-teurs-adaptateurs de documents, documentalistes, informaticiens. La BDI propose des fichiers de documents pédagogiques non textuels, adaptés pour l'enseignement des élèves déficients visuels scolarisés en établissement spécialisé ou en inclusion. Les documents, cartes, graphiques, schémas, dessins, plans concernent actuellement deux disciplines : géographie et sciences de la vie et de la terre (SVT).

Nombre d'utilisateurs



Les documents au format PDF, CorelDraw et Word, sont prêts pour l'impression en relief, en gros caractères couleur et/ou niveaux de gris. Certains formats sont retenus car ils facilitent la reprise éventuelle du document pour être modifié par des professionnels en fonction du besoin spécifique de l'utilisateur. Le nombre d'utilisateurs de la BDI se maintient par rapport à l'année dernière, confirmant son utilité

4. Evolution législative et réglementaire de la loi LCAP (Liberté de création, à l'architecture et au patrimoine). Le service a participé activement à la réunion téléphonique organisée par la CFPSAA (confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes) et les organismes agréés « Exception handicap ».

Cette réunion concernait le questionnaire sur le référentiel des adaptations déclarées sur Platon et anticipait les nouvelles dispositions de la loi LCAP relatives à l'exception handicap au droit d'auteur, notamment l'extension du champ des bénéficiaires (DYS) et le dépôt sur Platon des fichiers adaptés par les organismes agréés.

5. Mission d'inspection consacrée aux structures ayant une activité d'adaptation, leur organisation, l'évolution des pratiques. Le service de la coordination nationale de l'édition adaptée a rencontré les Inspecteurs généraux chargés des affaires culturelles et des affaires sociales et a mis à leur disposition l'ensemble des documents statistiques et textuels demandés. Un rapport est attendu pour fin décembre 2016.

CATALOGUES FÉDÉRÉS (connecteurs interrogés par la BDEA)	NOMBRE DE DOCUMENTS
Association Bibliothèque Braille Enfantine – ABBE	5 988
Association des donneurs de voix – ADV (France)	286 678
Bibliothèque Numérique Francophone Accessible – BNFA	67 179
Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes – GIAA	20 948
Médiathèque de l'Association Valentin Haüy - AVH	21 391
Bibliothèque numérique EOLE (AVH)	28 460
Platon (BNF)	43 917
Médiathèque Anne Fontaine d'Antony	1 965
Médiathèque de Montpellier Espace Homère	9 917
Médiathèque de Bordeaux Espace Diderot	10 338
Bibliothèque Braille Romande (Suisse)	12 041
TOTAL	508 822

Répartition du nombre de documents par type d'adaptation (Catalogues fédérés et CCEA)

Hors Platon -BNF

TYPE D'ADAPTATION	NOMBRE DE DOCUMENTS	%
Audio	361 600	67 %
Braille	62 499	12 %
GK	22 971	4 %
Numérique	82 588	15 %
Partition musicale	9 864	2 %

Le département informatique et recherche

Les effectifs

- 1 chef de service ;
- 1 informaticien ;
- 1 informaticien gestionnaire de parc.

Les missions

- Mise à disposition d'ordinateurs portables et de blocs notes braille à destination des élèves ;
- Mise à disposition des outils informatiques adaptés aux agents ;
- Gestion du réseau local, de l'accès Internet et de la messagerie ;
- Administration et gestion des serveurs informatiques ;
- Maintenance et assistance à l'utilisateur ;
- Conseils et expertises pour les différents services de l'INJA ;
- Préparation des matériels et assistance aux élèves durant les épreuves du Baccalauréat et du DNB, ainsi que des « examens blancs » ;
- Activités liées aux manifestations et événements (préparation des infrastructures techniques informatiques utilisés pour la FISAF, le CAEGADV...).



Répartition des matériels informatiques

1 008 équipements actifs à maintenir, dont 156 ordinateurs portables mis à disposition des élèves: 30 gardés spécialement pour les épreuves du baccalauréat et du DNB, et le reste pour 2 tiers allant aux élèves scolarisés in situ et un tiers aux élèves en inclusion.

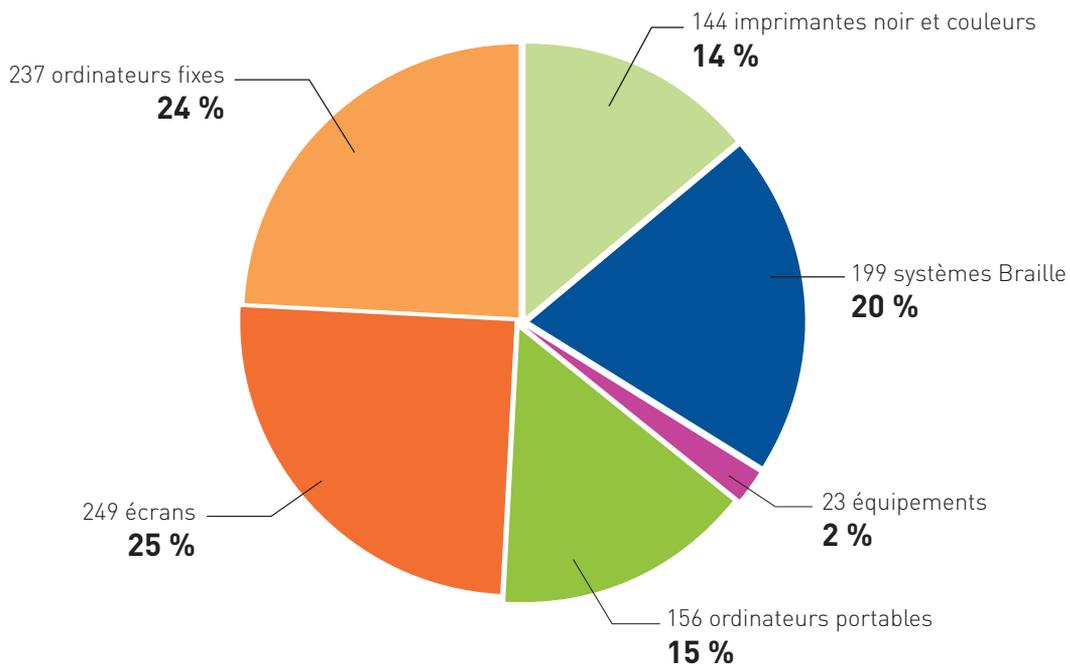
Renouvellement du parc informatique en 2016 :

- 30 ordinateurs portables ;
- 5 plages braille 40 caractères ;
- 13 blocs-notes braille Esytime (successeur des IRIS) ;

Développement et évolutions du Système d'Information de l'INJA :

L'INJA a remplacé ses serveurs de virtualisation cette année, ce qui est toujours une opération conséquente, et a augmenté le débit de son accès fibre optique à l'Internet, pour faire face aux besoins sans cesse grandissants des agents et élèves.

2016, 1 008 équipements actifs



Le département Gravure et Relief

Les effectifs

- 1 graphiste (mars à juin 2016 à mi-temps);
- 1 graveuse (4h/hebdomadaires).

Les missions

Le DGR conçoit, crée et réalise des produits à vocation pédagogique, éducative et rééducative. Les projets soumis au service par les professionnels de l'INJA sont étudiés du point de vue de leur faisabilité technique puis confirmés dans le cadre du « comité de suivi des travaux du DGR ».

Les réalisations du graphiste

Ils ont répondu à la demande de différents professionnels de l'INJA.

Les différents objets créés en 3D :

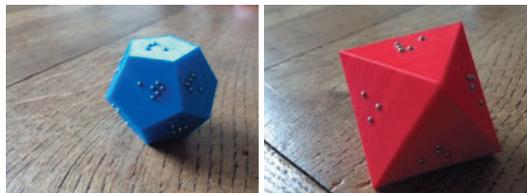
- Monuments de Paris: Tour Eiffel, Tour Montparnasse, Arc de Triomphe, Panthéon, Notre Dame, Sacré Cœur, Louvre, Madeleine, BNF, Centre Pompidou;



- Pièces de Verrerie pour le cours de physique-chimie : colonne de distillation, ballon à fond rond, ballon à fond plat, entonnoir, éprouvette graduée ;



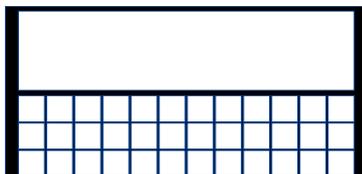
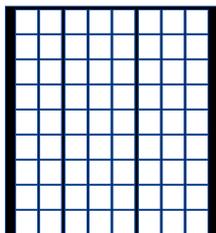
- Dés avec braille pour les séances d'orthophonie : dé 8 faces, dé 12 faces: *produits en 1 exemplaire, ces prototypes seront produits en nombre pour le travail individuel des élèves en classe, dès l'acquisition d'une imprimante 3D plus performante et du matériel de ventilation de la salle ;*



- Support braille pour cannes blanches (50 exemplaires pour le service Locomotion) ;



- Chiffres en bi-graphisme (relief noir GK et braille) sur magnet pour les classes du primaire (l'impression des magnets et des planches a été réalisée par l'Imprimerie Laville). Une 2^e planche a été conçue pour les lettres (projet réalisé précédemment).



- La réalisation du carton d'invitation pour un concert de a été l'occasion de concevoir une charte graphique pouvant servir aux documents de communication de l'INJA.



Les réalisations de la graveuse

De septembre à juin ont concerné l'adaptation de parties des frises du Parthénon pour les enseignements d'histoire, de géographie, d'histoire des Arts: prototypage et moulage.

Septembre à décembre 2015

Bas-relief en argile: fabrication d'un moule en plâtre et tirage d'un premier moulage en résine: prototype pour la réalisation d'une édition de six exemplaires de quatre bas-reliefs différents.

Janvier à juin 2016

Réalisation des six exemplaires d'un bas-relief en résine (21 x 21 x 3 cm) et de trois autres modèles en argile, prêts à être moulés pour les éditer chacun à six exemplaires.



La documentation spécialisée et archives (DSA)

Les effectifs

1 agent à temps partiel (la responsable du DDI).

Les missions

Le DSA dispose d'un fonds documentaire sur le handicap visuel en matière de psychologie et de pédagogie et des archives historiques et institutionnelles. Le service est ouvert aux professionnels de l'établissement et au public extérieur sur rendez-vous d'octobre à juin

Les activités

- Le nombre de lecteurs accueillis cette année est à peine plus important qu'en 2015 : 72 étudiants, chercheurs, stagiaires. Des représentants d'organismes pour déficients visuels venant de Suède, Maroc, Japon, Angleterre ont été reçus. Plusieurs objets et documents d'archives ont été présentés et une petite exposition a pu être mise en place.

- Les ressources documentaires et d'archives ont été largement exploitées lors des recherches qui ont porté cette année sur les généralités de la déficience visuelle :

- image sociale, image de soi,
- méthodes pédagogiques ;
- accompagnement de jeunes DV en AVJ et locomotion,
- apprentissage des langues vivantes,
- accessibilité des œuvres d'art,

- cartographie, maquette et schémas,
- prérequis au dessin en relief,
- représentations mentales,
- réglementation et scolarisation,
- littérature jeunesse,
- loi exception handicap,
- insertion professionnelle,
- assistance des aveugles dans l'empire français (poursuite des travaux),
- les aveugles de guerre.

- L'accueil dans le cadre de leur formation d'enseignants a été assuré pour 10 stagiaires du CNFEDS (CAEGADV).

L'accueil et l'information sur les activités et les ressources des services DSA, BDEA, CDI, DGR ont été conduits pour 22 stagiaires de l'INSHEA et différents professionnels stagiaires en AVJ, locomotion et service éducatif. Plusieurs d'entre eux reviennent exploiter les fonds documentaires pour leurs travaux de recherche et mémoire.

- La participation à des rencontres professionnelles pour échanges et informations a pu être organisée :

1. Réseau des documentalistes du domaine du handicap piloté par la MSSH (réunion à la FIRAH sur le thème « convention des nations unies relative aux droits des personnes handicapées ») ;
2. Réunion-débat sur l'impression 3D et la propriété intellectuelle ;
3. Colloque Jacques Lusseyran (1924-1971) entre cécité et lumière. Fondation Singer-Polignac
4. Archives nationales : visite avec 2 professeurs de l'INJA pour une présentation des activités pédagogiques en direction des publics déficients visuels ;
5. Assemblées Générales et CA de l'association « BrailleNet » en tant que représentant de l'INJA et de l'association « Le livre de l'aveugle » en tant qu'administrateur.

Le service d'aide aux familles

Ce service assure la prise en charge des enfants déficients visuels âgés de 0 à 6 ans et de leur famille :

- Accueil d'un enfant déficient visuel et de sa famille
- Réalisation de bilans psychomoteur et orthoptique avant de débiter le suivi
- Proposer pour les enfants domiciliés en Ile de France un accompagnement autour de la déficience visuelle :
 - par un soutien à l'intégration en collectivité (travail réalisé par les psychomotriciennes et l'orthoptiste),
 - par un suivi psychologique mensuel de la famille,
 - par un suivi éducatif spécialisé, un suivi médical régulier permettant de dépister et orienter précocement les enfants présentant des troubles associés.
- Établir en accord avec la famille un projet personnalisé, définissant les besoins de l'enfant, les interventions du SAF (nature, lieu et fréquence) ainsi que le projet d'orientation éducatif et/ou scolaire. Ce projet personnalisé est réactualisé tous les ans conjointement avec les parents.
- Participer aux réunions de synthèse entre les différents partenaires intervenant dans la prise en charge globale de l'enfant suivi (crèche, halte-garderie, école maternelle, soins de suite et réadaptation, CAMS, CMP, HDJ Salneuve, services hospitaliers...); ESS quand l'enfant est scolarisé en maternelle.



- Aider la famille dans les démarches administratives: constitution du dossier MDPH, demande d'orientation et prolongation.

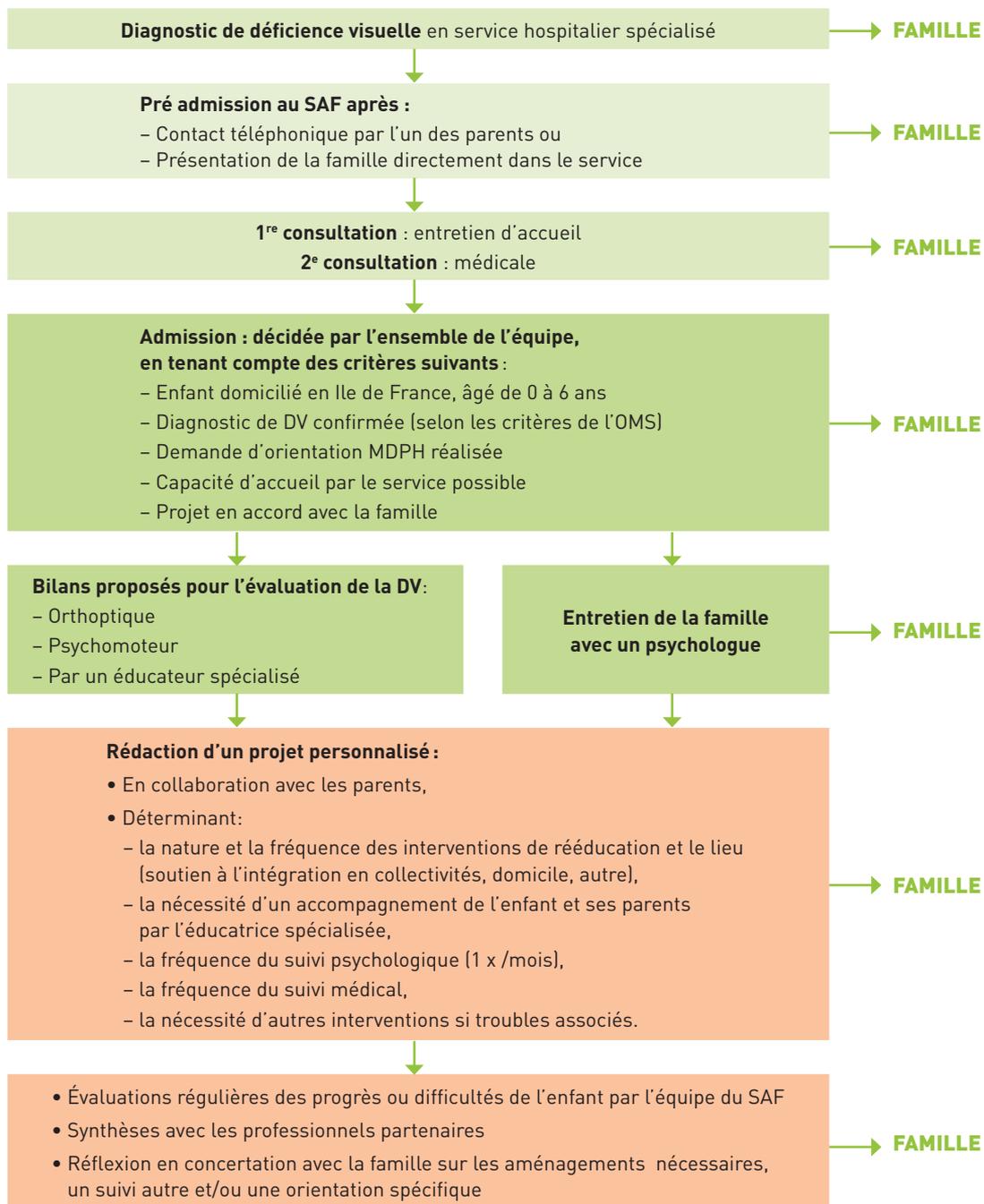
Situé au sein-même de l'INJA, le service a une capacité d'accueil de 20 enfants et leur famille, domiciliées en IDF, pour assurer un suivi régulier pluri-professionnel.

L'équipe est constituée de 9 professionnels, la majorité travaillant à temps partiel :

- 1 médecin pédiatre, chef de service,
- 2 psychologues,
- 3 psychomotriciens,
- 1 éducatrice spécialisée,
- 1 orthoptiste,
- 1 assistante.



Parcours d'un enfant déficient visuel, âgé de 0 à 6 ans et suivi par le SAF



24 enfants ont été suivis par le SAF durant l'année scolaire 2015-2016

Les principales caractéristiques épidémiologiques sont présentées dans le tableau 1

CARACTÉRISTIQUES	NOMBRE
Nombre d'enfants suivis entre le 1/09/15 et 5/07/2016	
– File active	24
– Sortants en cours d'année	3
– Entrants en cours d'année	3
Sexe ratio (M/F)	0.7 (10/14)
Origine géographique :	
– 75	11
– 77	2
– 78	1
– 92	2
– 93	2
– 94	2
– 95	4
Troubles associés	
– Présents	8
Difficultés socio-familiales	9
Établissements adresseurs	
– NEM	9
– FOR	7
– RDB	1
– Trousseau	2
– Curie	0
– Autres (ville, autres CHU)	2
Orientation à la sortie du SAF	
– INJA	0
– IDES	1 en attente
– SIAM	3
– HDJ SSR	1
Nombre d'enfants sur liste d'attente en juin 2016	11

Activités du service sur l'année scolaire 2015-2016

	NOMBRE GLOBAL DE SÉANCES SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016	NOMBRE D'ENFANTS/ FAMILLES
Entretiens d'accueil*	17	17
Consultations pédiatriques	20 (mai-juillet)	18
Consultations ophtalmologiques	1	1
Soutien psychologique aux familles (suivis des familles)	159	24 familles 1 RDV ponctuel pour 1 famille
Suivi psychologique d'enfant en individuel	13	1 enfant
Prises en charge psychomotrices	390	23 enfants suivis (sept-avril 2016) 18 enfants suivis (avril-juil 2016) 7 enfants : bilans seuls
Prises en charge orthoptiques	160	14 enfants suivis 3 enfants : bilans seuls
Prises en charge par l'éducatrice spécialisée	299	14 enfants suivis 4 enfants : bilans seuls
Aide à la constitution du dossier MDPH	24	24
Avis téléphoniques ou consultations externes demandés dans le cadre centre ressource	47	36



Les services généraux

Les services généraux comptent 24 agents qui assurent de multiples missions d'intendance, de logistique, de sécurité et d'accompagnement des élèves. Le service a pris aussi en charge, en 2016, la logistique de multiples manifestations :

- 21 concerts,
- 6 colloques,
- 3 assemblées générales,
- 4 représentations théâtrales et musicales,
- 4 tournages de longs métrages pendant les vacances scolaires.

Accueil

Le personnel d'accueil assure le bon fonctionnement de la loge dont la mission est de contrôler les allers et venues des élèves en fonction des autorisations de sortie qui leurs sont délivrées, de gérer les communications téléphoniques externes et internes, de réceptionner le courrier, de gérer le stationnement des véhicules et de vérifier quotidiennement le bon fonctionnement du marché des taxis.

Chauffeurs

Le parc automobile de l'institut est constitué de 5 véhicules, qui ont parcouru en 2016 **27000 kilomètres**. Ces véhicules sont utilisés notamment pour le transport des élèves dans leurs établissements d'accueil.



Restauration

2 cuisiniers et 2 aides cuisiniers ont pour mission de préparer les repas des élèves et du personnel. Les menus sont établis en collaboration avec la diététicienne de l'établissement; un effort tout particulier est réalisé pour tenir compte des contraintes de régime et varier au maximum les repas.

Entretien des locaux et maintenance

Les services généraux assurent l'entretien, le nettoyage de l'établissement et procèdent aux divers travaux de petite maintenance.

Lingerie

Le service assure la réception des vêtements professionnels des agents de services, les envois des livraisons, les commandes de chaussures, les inventaires de linge.

Quelques agents assurent la maintenance courante des Perkins et le suivi des inventaires.



Polyvalente, la responsable des services généraux assure avec son équipe le maintien en bon état et en fonctionnement du matériel, des infrastructures et des bâtiments, elle planifie et supervise la maintenance de 27 sociétés et encadre les équipes intervenantes :

- Veilleur de nuit assurant les rondes,
- Électricien,
- Plombier,
- CVC (chauffage, production énergie et fluides),
- Climatisation/ventilation,
- Société de ménage,
- Blanchisserie,
- Distributeur location essuies – mains,
- Entretien des espaces verts,
- Appareils élévateurs (ascenseurs et monte-charge).

Activités spécifiques de sécurité

• Les services généraux gèrent l'exploitation du système de sécurité incendie et son équipement : détecteurs, extincteurs, éclairage de secours, Ria, etc..., ils programment les formations sécurité incendie du personnel et réalisent les exercices d'évacuation générale.



Les travaux réalisés en 2016

Sous- sol classe de chimie et réaménagement de l'espace.

Avant



Après



Création d'un local d'archives avec rayonnages au sous- sol centre.



Réfection du réfectoire du personnel, avec mise en place de nouveaux mobiliers.

Avant



Après



Cuisine, rez-de-chaussée, rénovations des peintures, murs et plafonds, en laverie, et accès, aux deux pièces à la préparation, réflexion des portes et pose de protections inox 2 faces sur les bas de portes,

Bateau Sèvres, suppression d'une chambre et agrandissement d'un espace bloc sanitaire, comprenant: trois douches, deux WC, et un lavabo, un placard de rangement

Travaux de mise aux normes pour l'accessibilité ERP aux personnes handicapés dans les sanitaires, et les hébergements: 3^e étage Duroc, dépose d'une baignoire, lavabo, faïence, installation d'une douche à l'italienne, lavabo, aération, aménagement dans les WC existant, d'un lave main et barre de relevage.







L'INJA,
des femmes et des hommes au service
d'élèves en difficulté

2/a

Les ressources humaines



L'effectif budgétaire autorisé est de 186,43 agents ETP (équivalent temps plein), répartis entre trois sources de financement :

- 57 ETP pour les personnels enseignants, financés par la subvention de l'État,
- 4 ETP pour les personnels en charge de la mission de coordination nationale de l'édition adaptée, dont le financement est assuré par la DGCS,
- 125,43 ETP pour tous les autres personnels financés par l'assurance maladie.

Les dépenses de personnel de 2016 (9 299 701 €) sont en augmentation de 0.18 % par rapport à celles de 2015 (9 282 608 €). Cette augmentation s'explique par de fortes augmentations de charges de personnel notamment dues au concours Sauvadet et la politique de remplacement des congés maternité et d'agents en congé de longue maladie.

En 2016, les mouvements de personnels sont équilibrés, avec 46 départs et 44 arrivées, ce qui équivaut à un turn-over de 20,45 %, principalement dû au renouvellement des surveillants, aux nouveaux recrutements liés à l'augmentation de l'activité, aux départs à la retraite et aux remplacements d'agents exerçant devant les élèves.

En 2016, les dépenses de formation hors frais de déplacements se sont élevées à 32382 €, réparties pour les personnels enseignants à hauteur de 38,2 %, et à hauteur de 61,8 % pour les personnels non enseignants.

L'absentéisme

L'absentéisme atteint en 2016 un taux de 4,73 %, soit 2109 jours, ce qui représente l'équivalent de 10,31 postes, il est en légère diminution par rapport à 2015 où il atteignait 4,76 %. C'est la deuxième année de baisse.

Sur les 6 congés de maternité, trois concernent des professeurs et trois des éducatrices spécialisées.

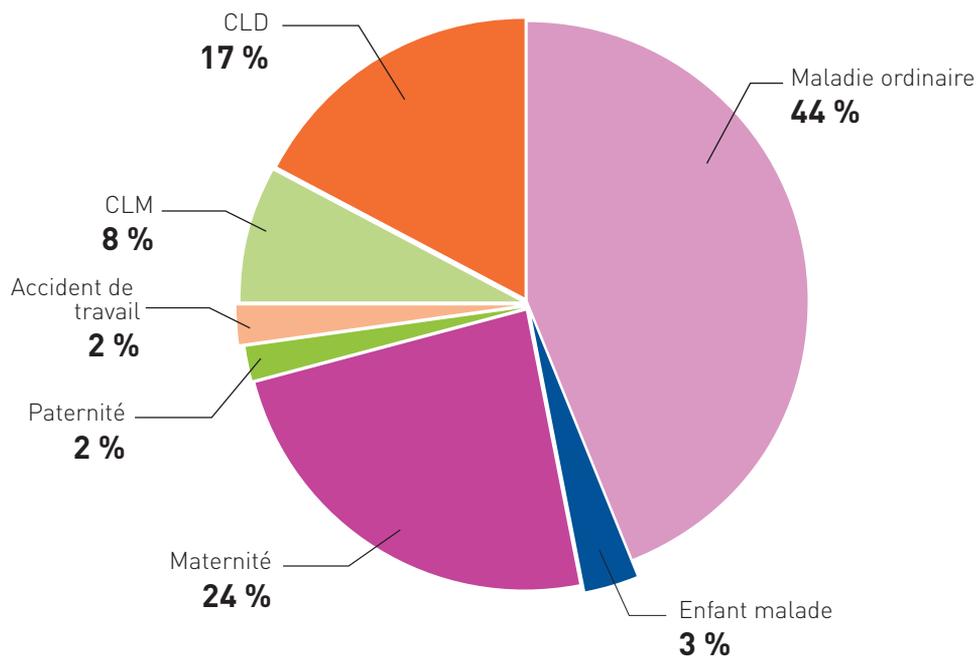
Les services, où l'absentéisme est le plus élevé en 2016 sont le service socio-éducatif (35 %) et le service des enseignements (30 %), du fait de congés de longue durée et de maternité.

Durée moyenne de l'absentéisme

Il y a un peu moins d'arrêts maladie en 2016 (164) qu'en 2015 (171), mais la durée moyenne d'un arrêt maladie augmente.

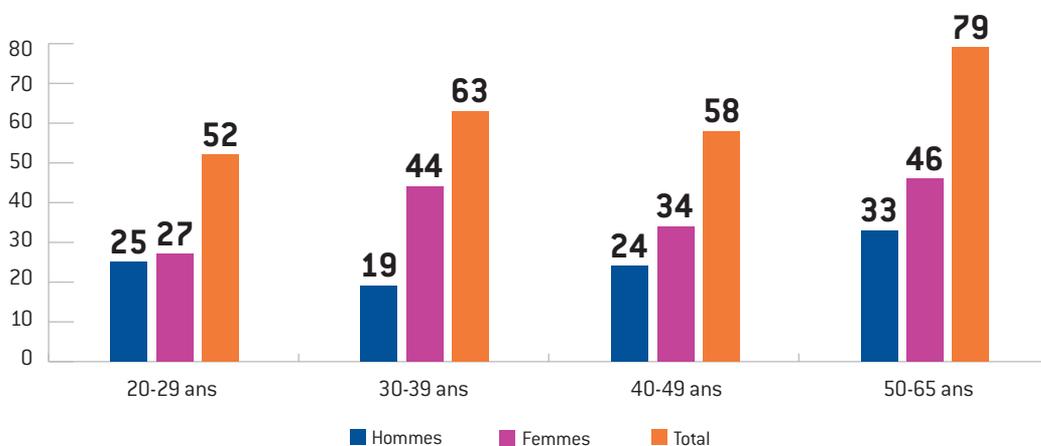


Répartition par type d'absence



Effectifs par âge et par sexe

Toutes catégories confondues (personnels titulaires, contractuels et stagiaires), le personnel masculin représente 38,96 % des effectifs, avec une moyenne d'âge de 43,1 ans ; le personnel féminin représente 61,04 % des effectifs, avec une moyenne d'âge de 42,6 ans.



Le Conseil d'administration : le principe, la composition et les compétences du conseil d'administration sont prévus par le décret du 26 avril 1974, relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux de jeunes sourds et de jeunes aveugles, qui dispose que « les instituts... constituent des établissements publics nationaux à caractère administratif. Ils sont administrés par un directeur et un conseil d'administration... ».

2/b

La vie institutionnelle



Ce conseil comprend 7 membres nommés par arrêté du ministre chargé de la santé publique, à savoir 1 président et 6 membres désignés en raison de leur compétence particulière en matière administrative, sociale, pédagogique ou médicale, dont au moins 1 membre exerçant dans l'établissement, ainsi que 7 membres élus.

Liste des membres nommés pour l'année scolaire 2015/2016 :

- **André NUTTE**,
Président, inspecteur général des affaires sociales honoraire, ancien chef de l'Inspection générale des affaires sociales ;
- **Marc AUFRANT**
Ancien élève de l'Institut National des Jeunes Aveugles, ancien administrateur de l'INSEE, vice-président de l'association Valentin Haüy ;
- **Odile FAURE-FILLASTRE**
Conseillère technique de l'académie de Paris ;
- **Hamou BOUAKKAZ**
Ancien élève de l'Institut National des Jeunes Aveugles, président de l'association Paul Guinot ;
- **Edouard FERRERO**
Président de la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et ambyopes ;
- **Dr Joëlle TOUR-VINCENT**
Médecin généraliste à l'INJA et à l'INJS ;
- **Laure LECHATTELLIER**
Vice-présidente du conseil régional d'Ile de France.

→ ÉLUS POUR 3 ANNÉES :

Collège n° 1 – personnel enseignant :

- **Stéphanie CHANARD**
Professeur de français, coordinatrice du SAAAS ;
- **Pascal VALADON**
Professeur de musique ;
- **Stéphane HAGUES**
Professeur de bureautique.

Collège n° 2 – personnel éducatif :

- **Nathalie REDON**, Éducatrice spécialisée.

Collège n° 3 – personnel administratif et services généraux :

- **Yves DUNAND**, Transcripteur.

→ ÉLUS POUR UNE ANNÉE :

Collège n° 4 – représentant des élèves :

- **Killian GHEDBANE**

Collège n° 5 – représentant des parents d'élèves :

- **Christine HÉNAULT**

Le Conseil d'administration s'est réuni le 3 décembre 2015 et le 10 mars 2016.

Le comité Technique quant à lui, est une instance de représentation et de dialogue que l'administration, en sa qualité d'employeur, doit consulter avant de prendre certaines décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Il est composé de représentants de l'administration et du personnel, il s'est réuni le 5 novembre 2015 et le 18 février 2016.

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des salariés de l'établissement et à l'amélioration des conditions de travail, ainsi que de veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires. Il est composé également de représentants de l'administration et du personnel. Il s'est réuni le 5 novembre 2015 et le 18 février 2016.

Le conseil de la Vie Sociale est un lieu d'écoute, d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'institut. Il comprend également des représentants des familles et des élèves. Il a été réuni le 20 janvier 2016.

Un comité de direction, composé des chefs de service et de la direction, se réunit également tous les 15 jours pour traiter de l'agenda et des questions de fond.





L'INJA,
un modèle de prise en charge adaptée
et pluri-professionnelle

3/a

La procédure d'admission



Depuis l'année scolaire 2014-2015, la procédure d'admission a été rationalisée et rendue plus transparente :

- Rationalisée grâce à la demande d'un dossier complet aux familles, comprenant notamment la notification de la MDPH, avant l'organisation d'une « journée d'évaluation », lors de laquelle la famille rencontre les professionnels et ces derniers évaluent les capacités et les besoins du candidat dans tous les domaines (scolaire, éducatif, autonomie, besoins en prise en charge médicales et paramédicales, outils de travail...).

La procédure se termine par la réunion d'une commission d'admission pluri-professionnelle, qui décide de l'admission ou pas, et notifie cette décision rapidement aux familles ; **ainsi, 42 familles ont été reçues en journée d'admission**, suite auxquelles 32 élèves ont été admis.

De plus en plus de stages sont également organisés avant admission définitive, afin de permettre à l'élève et à sa famille de mieux approcher la réalité de la vie à l'INJA : 11 sur cette année scolaire ;

- Rendue plus transparente grâce notamment à une meilleure information des parents, par l'INJA ou par ses partenaires, notamment les différents SAAAS, d'Ile de France ou de province, avec lesquels nous travaillons de plus en plus et de mieux en mieux.

Les parents sont notamment informés qu'il convient qu'ils déposent leur demande le plus tôt possible, dès l'automne s'agissant d'une demande pour la rentrée scolaire suivante.



3/b

Des prises en charge multiples et adaptées



Comme indiqué déjà en introduction et au sein de la partie relative à l'activité par secteur, l'excellence de l'INJA se manifeste au travers de sa capacité à assurer des prises en charges multiples et personnalisées, ce qui aboutit à autant d'emplois du temps différents que d'élèves. L'organisation des temps de travail des personnels s'avère de ce fait extrêmement complexe et mouvante: il convient en effet d'assurer à la fois les enseignements, les prises en charge, les réunions convoquées plus ou moins dans l'urgence pour évoquer les situations particulières, les réunions obligatoires pour chaque élève d'équipe de suivi de scolarisation (ESS)...Il s'agit d'une organisation très difficile à penser et à faire vivre, et qui doit s'ajuster manuellement au jour le jour, aucun logiciel automatique ni solution miracle ne permettant de la fixer.

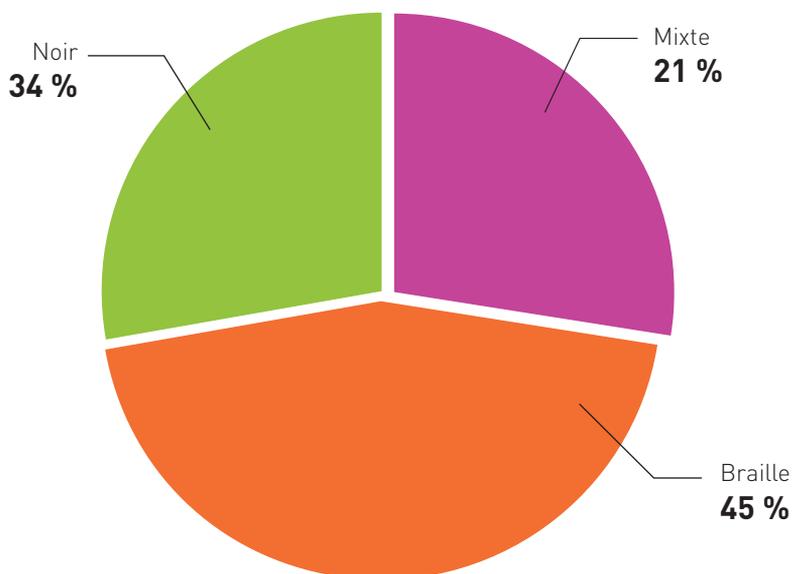
Une attention particulière est portée à l'outil de travail :

L'outil de travail « Braille » (seul) n'est utilisé que pour 45 % des élèves scolarisés à l'INJA ou en intégration avec le soutien du S3AS, eu égard aux pathologies oculaires décrites en 1^{re} partie.

34 % des élèves utilisent le noir (standard ou agrandi) et 21 % des élèves ont pour préconisation un outil mixte (braille et noir).

Cette question de la pertinence, de la nature et de l'évolution de l'outil de travail mobilise beaucoup les professionnels, notamment les professionnels médicaux, les informaticiens, les enseignants et les éducateurs, car elle s'avère stratégique pour la bonne réussite d'une scolarité, et pour l'intégration sociale et ensuite professionnelle en général.

Outils de travail



3/c

Le partenariat et la communication



Le partenariat et la communication visent à faire connaître et promouvoir l'INJA à travers l'accueil du public et les médias, et ce dans l'intérêt des familles et des élèves: sensibiliser le public à la déficience visuelle et aux modalités de sa prise en charge, communiquer pour aider à une meilleure insertion des élèves, au niveau social, professionnel... créer des partenariats pour encourager les échanges entre l'INJA et les partenaires extérieurs, organiser et diriger des événements culturels et pédagogiques, accueillir les délégations internationales.

L'INJA s'efforce également de recueillir des dons et legs qui permettent d'abonder son budget, et ont servi, notamment en 2015, à acquérir des matériels informatiques pour les élèves.



Les partenariats en 2015-2016

Au service de l'insertion des élèves et d'une meilleure intégration de l'INJA au sein du monde de la déficience visuelle.

L'INJA travaille de façon étroite avec l'Éducation Nationale, et notamment la mission académique pour la scolarisation des élèves en situation de handicap (MASESH du rectorat de Paris), pour régler tous les cas particuliers d'affectation et d'orientation, mais aussi pour réfléchir de façon plus prospective à l'évolution possible de la nature de nos enseignements et de nos partenariats. Ainsi, une réflexion a été engagée lors de l'année scolaire 2015/2016 sur les relations avec certains établissements scolaires qui accueillent nos élèves au sein d'une ULIS collège, avec ceux pris en charge par le SIAM 75, par exemple le Lycée Buffon, sur l'opportunité et les conditions de mise en place d'ULIS ou d'unités d'enseignement, notamment pour le lycée, sur le partenariat à engager avec l'ensemble des lycées professionnels susceptibles d'accueillir nos élèves en formation professionnelle...

Nous travaillons particulièrement bien également avec l'INSHEA, Institut National supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés, avec qui nous avons signé une convention en vertu de laquelle nous accueillons un grand nombre de stagiaires de ses différents cursus de formation et il nous associe à ses colloques, ses réflexions...

Nos partenaires sont tous les établissements scolaires partenaires, les autres établissements et services d'enseignement spécialisés ou sociaux et médico-sociaux prenant en charge des élèves déficients visuels ou présentant d'autres handicaps, notamment l'IDES: institut de la déficience sensorielle, notre homologue l'INJS: Institut national des jeunes sourds, les services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation de tous les départements de

la région parisienne, ainsi que tout un ensemble de partenaires publics, notamment associatifs, œuvrant dans le champ du handicap visuel. Nous travaillons avec eux sur des situations particulières et sur l'organisation du secteur. Avec l'INJS en particulier, nous réfléchissons à la prise en charge des doubles déficiences visuelles et auditives, travail qui se concrétisera au cours de l'année scolaire 2016/2017 dans le cadre d'une convention par des réflexions, des prises en charge, des démarches communes...

Parmi les autres partenariats, l'INJA souhaite mettre en valeur celui le liant à l'entreprise Givaudan, qui reçoit des élèves régulièrement depuis 4 ans autour d'ateliers olfactifs, et leur permet notamment de réaliser des parfums, et qui a sollicité l'INJA cette année pour une conférence sur la déficience visuelle afin d'y sensibiliser ses salariés.

Autre partenaire incontournable: la mairie du 7^e arrondissement: M^{me} DATI et son adjointe M^{me} HUBIN accueillent une fois par an les élèves dans leur salle de spectacle pour une représentation de théâtre destiné au public du 7^e.

Le service médical en particulier a comme l'an dernier noué beaucoup de liens et participé à de nombreuses rencontres importantes pour l'INJA: rencontre annuelle des ophtalmologistes travaillant dans le domaine de basse vision, liens avec l'Institut de la Vision, visites au service « basse vision CECOM », avec des élèves, participation à un colloque sur les « Gliomes des Voies Optiques », organisé par l'Institut Curie, participation à une table ronde à la Fondation Rothschild dans le cadre de la « Semaine du patient », intervention dans le cadre du colloque: « Naître, grandir, vieillir. Handicap transitions et remaniements psychiques », atelier « Handicap et adolescence »....



L'INJA dispose en outre d'une très belle salle de concert qui suscite de nombreuses questions et demandes de location, mais cette salle est louée uniquement si cela ne perturbe pas la marche de l'établissement, et de préférence si les concerts peuvent bénéficier aux élèves et à leurs familles. Ainsi, le partenariat avec la Garde Républicaine, un nouveau partenariat créé en 2015, est un modèle du genre : Il a donné lieu à deux concerts salle Marchal ainsi qu'à plusieurs rencontres pédagogiques au bénéfice des élèves.



La communication et la promotion de l'INJA à travers les médias en 2015-2016

Nous avons eu pendant cette année scolaire notamment : une présentation de l'INJA sur RTL par le journaliste Stéphane Bern, une information sur BFM TV et Le Parisien concernant le nouveau partenariat INJA/Garde Républicaine évoqué ci-dessus, la diffusion d'un documentaire télévisé :

« À vous de voir », sur France 5, portant sur l'imagination des enfants aveugles à l'INJA et la diffusion sur le réseau international associatif déficients visuels d'un film historique sur Louis Braille tourné à l'INJA par le RNIB de Londres.



L'accueil du public en 2015-2016

Nous avons accueilli un grand nombre de participants (partenaires institutionnels, associations de formation, entreprises...) lors du forum « pour la formation et la recherche d'emploi à destination des déficients visuels » mis en place par l'INJA. Nous avons reçu également en particulier l'Institut de formation d'aides-soignants de Prémontré, qui vient depuis 5 ans avec ses nombreux étudiants, l'ITEMM du Mans, dont le directeur et toute son équipe, 4 classes du collège Saint Exupéry, des professeurs stagiaires du CAPASH, des étudiants infirmiers de l'hôpital Saint Antoine, etc.

Les événements en 2016

Organisation en juin dernier à l'INJA du « mois extraordinaire du handicap » soutenu par la mairie de Paris ; diffusion à l'INJA du film « sans image » sur Louis BRAILLE avec rencontre de la réalisatrice Anne-Marie DAVID pour les élèves et les professionnels ; organisation de la journée de solidarité de l'INJA avec l'invitation pour une conférence de Jacques SÉMELIN, écrivain aveugle et professeur à Sciences Po Paris...

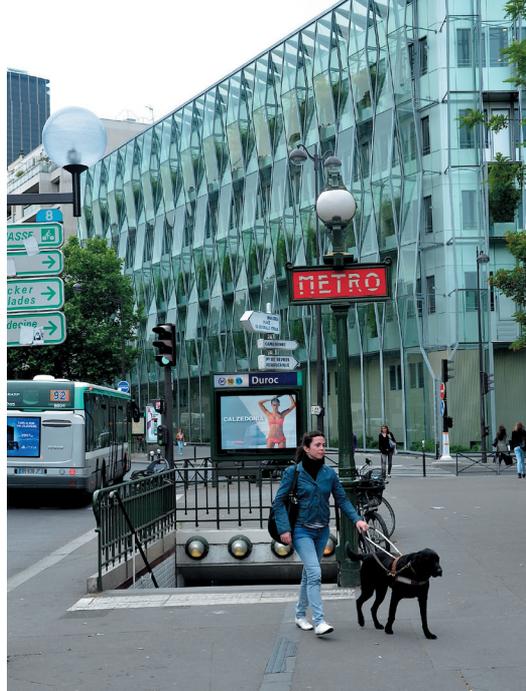


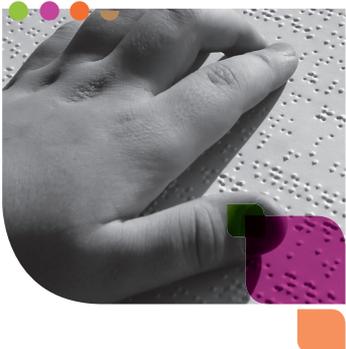
Accueil en 2016 de délégations internationales

Japon : des enseignants spécialisés déficients visuels de Tokyo ;

Suède : le président de l'association Visually Impaired de Stockholm et ses adjoints ;

Maroc : les présidents des associations Entraide Nationale du Maroc et Réadaptation des Jeunes Déficiants Visuels Marocains.





56 Boulevard des Invalides
75007 Paris
01 44 49 35 35
www.inja.fr/
accueil@inja.fr



56 Boulevard des Invalides
75007 Paris
01 44 49 35 35
www.inja.fr/
accueil@inja.fr